BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

REVUE DE LA SEMAINE.

Vendredi soir, 23 novembre.

[illegible] de l'automne dans la plupart des branches [illegible], mais le faible approvisionnement de plusieurs des principaux ont nui aux affaires. Le [illegible] vendu à des prix pleins.—Le sucre et la mélasse ont été recherchés.—La demande de farine et [illegible] a été bonne, les prix se sont maintenus.—Les affaires aux provisions ont été calmes, à l'exception de la viande.—Le café et le whiskey ont haussé.—Le fret et change sont lourds.

[illegible]

ÉTAT DU COTON.

[illegible] 1er septembre 1855 .... 40,734 / 55,281 / 466,277 / 567,011

[illegible] 24,102 / 245,982 / 270,084 / 236,927

[illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

[illegible]

ÉTAT DU TABAC.

[illegible] 1er septembre 1855 .... 11,715 / 137 / 2,456 / 2,583 / 14,298 / 853 / 5,963 / 8,716 / 7,582

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Départs des steamboats.

[illegible]

Départs des steamers transatlantiques.

Départs d'Europe.

[illegible]

Départs des États-Unis.

[illegible]

FROST & CO.,

Magasins, No. 10, Nlle-Orléans.

[illegible]

[illegible] commissionnaire, importateur de vins de Bordeaux, rue Chartres et Royale.

[illegible]

ANT. GIRAUD, 44 Vieille Levée

[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF [illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Dimanche 25 novembre 1855.

Début de MM. COLSON, DUTASTA, Mme BLEYE. Rentrée de Mmes Darmon, Richer, Vernon.

MADEMOISELLE DE BELLE-ISLE

Drame en 5 actes, par Dumersan.

Une femme qui se jette par la fenêtre,

Vaudeville en 1 acte.

LUNDI, 26.

Début de MM. DELAGRAVE, CRAMBADE.

LA FAVORITE.

On commencera à 6 heures et demi.

Théâtre St-Charles.

Samedi soir, 24 novembre.

STILL WATERS RUN DEEP, comédie. M. Pope remplira le rôle de Mildmay.—FORTY THIEVES. M. De Bar remplira le rôle de Ali Baba.—Mlle ANNETTE INCE est engagée.

GRAND FEU D'ARTIFICE,

par A. DANIEL.

Au bénéfice des Orphelins du 3e District.

Dimanche 25 novembre, à 7 heures du soir, sur la place d'Armes, (Place Congo)

Prix d'entrée 50 cents, enfants 25 cents.

Pour plus de détails, voir les affiches.

Un bon orchestre sera sur la place. 22no

Les Campbells sont arrivés.

Réouverture du "Southern Opera House" de Peel.

SALLE DE L'ARMORY.

QUATORZE ARTISTES.

A PARTIR du LUNDI, 12 novembre, tous les soirs, pendant la semaine

Les Campbell Minstrels de West et Peel ont l'honneur d'annoncer aux dames et aux messieurs de la Nouvelle Orléans qu'ils donneront une série de leurs Concerts, comme il est dit ci-dessus.

Pour les détails voir les affiches du jour.

Prix du billet, 50 cts.—Pour les personnes de couleur, 25 cts. MATT PEEL, Directeur.

12nov Dr. F A JONES, Agent.

Théâtre d'Orléans.

Bals masqués de société.

LES messieurs qui désirent souscrire aux Bals masqués de Société du Théâtre d'Orléans sont priés de s'adresser à M. H. Raffier, au bureau du Théâtre, qui sera ouvert tous les jours de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Salle des Odd Fellows.

bal masqué, et de société donné par les jeunes gens.

Une série de bals sera donnée à la Salle des Odd Fellows, comme suit :

1er bal de série	VENDREDI,	14 décembre	1855
2e	LUNDI,	31	"
3e	VENDREDI,	18 janvier	1856
4e	MARDI,	5 février	"

DIRECTEURS.

P. E. Mortimer,	W. H. Slack,
E. L. Aubert,	J. F. Planchard,
F. F. Trinchard,	W. C. Wilson,
Thos. Tacquino,	James Taylor,
C. T. Beauregard,	A. C. Smith,
L. R. Larose.	

Les messieurs qui désirent se procurer des billets d'invitation pour les dames, sont priés de donner leurs noms et leur résidence au bureau. Les directeurs se réuniront tous les jeudis soir, à 7 heures, au bureau.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les Directeurs.

Les billets de souscriptions sont limités. On ne peut s'en procurer qu'en s'adressant au secrétaire, au bureau.

Toutes les personnes masquées devront se démasquer avant d'entrer dans la salle.

Il ne sera émis aucun billet d'invitation après la dernière réunion des Directeurs, avant chaque bal. La règle est positive.

Les messieurs qui désirent souscrire à ces bals, sont priés de s'adresser au secrétaire.

On ne pourra positivement pas acheter des billets le soir du bal. 20 nov

MUSÉE AMÉRICAIN DE VANNUCHI,

No 107, rue St-Charles,

Presqu'en face du Théâtre, et autrefois le Musée de Dan Rice.

CE Musée où se trouvent réunis les triomphes de l'art, est ouvert tous les jours et est magnifiquement illuminé la nuit. L'établissement renferme une plus grande collection d'objets rares qu'aucun autre musée des États-Unis.

Dans la belle collection de figures en cire, le maréchal Pélissier, Omer-Pacha, lord Raglan, le prince Menschikoff, Napoléon Ier et les souverains des puissances belligérantes de l'Europe méritent une mention spéciale.

Prix d'entrée : 50 cts. Pour les enfants, moitié prix.

LE GYMNASSE TIR AU PISTOLET

ET SALON D'ÉCHECS, DE

ROPER,

No 10 rue Perdido No 10

Sera ouvert LUNDI, 22 octobre. Heures de leçons : de 6 heures du matin à 10 heures du soir, excepté les dimanches.

Il y a une salle pour chaque département.

Le professeur HILLET du gymnase de Berlin, est chargé de donner des leçons de gymnase.

22 oct—6m

Costumes pour bals masqués et de fantaisie,

112, rue Conti, entre Dauphine et Bourbon.

MME GROUX, (de Paris,)

Costumière de Paris,

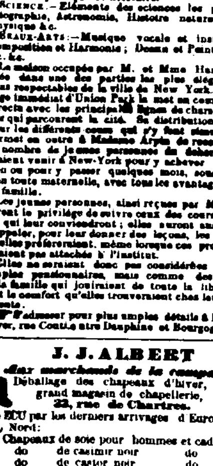

Informe respectueusement ses clients et le public en général, qu'ayant considérablement augmenté son fond par des importations de Paris, toutes récentes, elle est prête maintenant à fournir toute espèce de costumes les plus complets et les plus élégants, DOMINOS, MASQUES, etc., etc. Son assortiment est le plus grand et le plus varié de la ville. Il comprend les caractères particuliers à chaque nation, à chaque siècle, et le style ancien et moderne. Ses prix sont fort modérés.

Madame FIEROBE a un cabinet de toilette expressément réservé pour les dames.

Elle fait les costumes sur commande, dans le plus bref délai. 3 nov

ÉCOLE SUPÉRIEURE,

Rue du Canal, No 189.

Mme S. BIGOT,

A L'HONNEUR d'annoncer aux familles de la Louisiane qu'elle continuera à enseigner d'après sa méthode théorique et pratique suivie à l'École Supérieure du Deuxième District, d'où sont sorties nombre d'élèves qui, se destinant à l'enseignement, ont été élues professeurs des deux langues dans les écoles des districts, et à ceux qui se sont distingués au barreau de la Nouvelle-Orléans.

Pour les jeunes enfants, il y aura deux classes préparatoires où sa méthode progressive les mettra promptement en état d'être admises aux classes supérieures.

Une grande attention, un soin consciencieux seront donnés aux exercices de traduction et de composition.

Les leçons des classes sont également divisé entre les deux langues.

Enseignement général.

1re classe.

Histoire moderne, Astronomie, Physique et Chimie, Zoologie et Botanique, Algèbre et Géométrie, langue Espagnole.

2me classe.

Grammaire et Rhétorique, Histoire Ancienne et du Moyen âge, Géographie Ancienne et Moderne, Histoire des États-Unis, Arithmétique.

Classes préparatoires.

Lecture, Écriture, Grammaire, Analyse, Arithmétique, Géographie.

Ces différentes branches seront enseignées dans les deux langues.

La musique est confiée aux soins d'un des premiers artistes de la Nouvelle-Orléans.

Le dessin et la peinture, enseignés par Mme Bigot.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution.

3 nov—1m

Ouvrages en cheveux.

F. GUERIN...119, rue du CANAL...T. A. KELLER

Le plus grand établissement d'ouvrages en cheveux, aux États-Unis.

LES soussignés annoncent à leurs amis et aux étrangers qu'ils viennent d'installer leur magasin au No 119, rue du Canal, et qu'ils sont prêts à exécuter avec promptitude tous les ordres pour les ORNEMENTS EN CHEVEUX. Comme tout est fait à la machine, et qu'ils ont engagé les meilleurs artistes du Nord et de l'Europe, ils sont prêts à exécuter toutes sortes d'ouvrages, épingles, breloques, sujets, chiffres, corbeilles de fleurs, tombeaux, &c. &c. à meilleur marché et plus élégamment qu'aucun autre établissement de la Nouvelle-Orléans. Ayant, en outre, découvert une nouvelle tresse plus fine et plus durable, ils peuvent garantir que leurs articles dureront plus longtemps et seront supérieurs à ce qui se fait ailleurs.

Les étrangers sont invités à venir examiner leur magnifique assortiment de NOUVEAUX MODÈLES faits expressément pour cette saison.

Une fabrique de Bijouterie est attachée à l'établissement; les soussignés peuvent exécuter toutes sortes de montures, réparer les montres, monter les diamants et autres pierres. Ils ont un grand assortiment de montres, bijoux et articles de fantaisie.

29oct—3mo GUERIN & KELLER.

Confections pour hommes.

REÇU par le Black Warrior, 20 malles pardessus drap pilote, à bon marché;

20 malles paletots et sacs drap castor extra;

10 do pardessus drap noir, bleu bronze &c.;

10 do gilets velours, peluche, soie, satin &c.;

5 do Manteaux genre nouveau;

2 do robes de chambre, Paris haute nouveauté;

100 douzaines chemises coton écru pour la peau;

100 do do mérinos do do

200 do caleçons assortis, &c., &c.

A vendre par LAGAY & LECANU,

3nov 36 rue de Chartres

A LOUER A BAIL : Le marché de la rue Claiborne et Commune.

DES propositions seront reçues par les soussignés jusqu'au 25 novembre prochain, pour louer ce beau marché pour un ou deux ans, à partir du 1er décembre prochain. Le paiement devra être fait tous les mois et on exigera de bonne caution pour le paiement ponctuel.

Les personnes qui enverront des propositions, sont priées de faire une offre pour un ou deux ans séparément et de donner le nom de la caution. Pour plus amples détails, s'adresser à

J A BEARD & MAY, encanteurs,

30 oct—au 25 nov No 8, Banks Arcade

Ilet de terre à vendre.

MESURANT 310 sur 476 pieds, situé dans le faubourg Tremé. C'est la terre la plus élevée des environs de la ville.

S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 8 nov—

Avis.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

Nouvelle Orléans, 2 novembre 1855.

LES directeurs de cette Compagnie s'étant décidés à clore les affaires de cette Agence, aucune nouvelle assurance ne pourra être renouvelée.

3 nov—3m THOMAS SLOO, Agent

COAL. CHARBON CANNEL AN-GLAIS à $1 25 le baril—Le meilleur charbon du monde pour les familles et les salons.

A vendre au No 77, rue de la Douane, à $1 25 le baril livré. Les personnes qui désirent acheter du charbon feraient bien de s'approvisionner pour l'hiver.

A vendre charbon de Pittsburg, anthracite, cannel américain et charbon du Lower Ohio, aux plus bas prix du marché. P H WILLARD

1 nov—1m Agent

Soutiens en acier, du Dr. John Dare pour les épaules et l'abdomen.

CES instruments, inventés par le Dr. Dare, de la Virginie, valent mieux que tous les autres pour soutenir le dos, élargir l'estomac et rendre le corps droit, chose si essentielle à la santé, la vigueur et la bonne mine. La facilité avec laquelle on les porte, leur grande élasticité qui ne cède jamais au temps, s'adaptant à tous les mouvements du corps sans le gêner, les font rechercher.

Ayant examiné les instruments dont il est question plus haut je certifie qu'ils semblent sous tout les rapports, devoir atteindre le but que se propose l'inventeur.

Nouvelle Orléans, 14 février 1854.

WARREN STONE, M. D.

A vendre par EDSON HART, No. 7, rue du Camp.

28 déc—1 an 3 p s, v et cam.

METAL DE LA SILÉSIE.

CET article que l'on a tant admiré et qui s'est si bien vendu l'année dernière, est maintenant à vendre au No. 7, rue du Camp, où les anciens clients et les nouveaux sont invités à venir acheter. Il n'y a pas d'article à la Nouvelle Orléans, dont les acheteurs aient été aussi satisfaits. Pourquoi dépenser de si fortes sommes, tandis que l'intérêt de votre argent suffit à acheter des services de table qui ne sont ni moins durables ni moins brillants et coûtent dix fois moins. Il se manufacture aujourd'hui presque tous les articles de table, qui sont admirés et que les personnes de bon goût recherchent comme cadeaux de nouvel an. EDSON HART,

26 déc—1 an,3ps, v et cam. No. 7, rue du Camp

MAILLOT & SON,

No. 134, rue des Magasins,

Importateurs de Vins, Eau de vie, &c., et cannes de liqueurs du pays.

14 déc—

Avis de société.

MON fils, Joseph J. Fernandez, est, à partir d'aujourd'hui, associé à mes affaires, qui seront dirigées dorénavant sous la raison de S. FERNANDEZ & Co.

Nouvelle Orléans, 1er novembre 1855.

1 nov—1m SALVADOR FERNANDEZ.

Collége Washington,

Dirigé par MM. FELIX McMANUS et ARSENE DORION,

No 76, rue de l'Esplanade, près Remparts.

POUR les prospectus, s'adresser aux principaux Bureaux ou au collège. 23oct—6mois

---

INSTITUTIONS.

[illegible]

M. [illegible]

Branches d'instruction :

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, éléments des sciences naturelles, éléments des sciences philosophiques.

Conditions :

Pensionnaires	$5, 10 par mois.
Demi pension	15 par mois.
Externes	25 payable d'avance et partiellement

[illegible]

INSTITUTION JEFFERSON,

53, rue Bourbon—Dirigé par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès l'âge de [illegible]

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de grandes cours d'amusements et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement de premier ordre.

Les professeurs sont honorés d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée et la conduite et les progrès des élèves.

Conditions :

Pensionnaires	$20 par mois.
Demi-pensionnaires	10 par mois.
Externes—[illegible]	8 par mois.
Externes—[illegible]	6 par mois.
Externes—[illegible]	10 par mois.

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, etc.

Sont payés à part :

Le Latin et le Grec	$3 par mois.
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin	3 par mois.
La musique	6 par mois.
La danse	12 par mois.
Le couvent lecons particulières	par mois.

[illegible]

COLLÉGE AUDUBON,

Encoignure Bourgogne et du Maine,

Dirigé par S. Hosea.

LE plan des études embrasse le Latin, le Grec, l'Espagnol, l'Allemand, et toutes les branches d'un enseignement complet en Anglais et en Français : les Mathématiques, la Rhétorique, l'Histoire, la Géographie, la Tenue des livres, la Calligraphie, &c. &c. &c.

Le personnel du collège répondra toujours au nombre des élèves.

M. J. N. de Pouilly architecte, est chargé du cours de dessin linéaire appliqué aux constructions, aux machines, à l'arpentage, avec le paysage et la perspective; sans augmentation de prix pour les élèves du collège

CONDITIONS :

Pensionnaires $25 payables d'avance par trimestre.

Demi pensionnaires $ 15 " "

Classes supérieures $ 10 par mois.

Classes intermédiaires $ 8 " "

Classes élémentaires $ 6 " "

Classes primaires $ 4 " "

Bed et Bedding $ 2 par an.

L'Allemand, les arts d'agrément et les fournitures sont payés à part.

Les classes sont ouvertes, toute l'année, de 8 1/2 du matin à 3 heures, et de 4 1/2 à 6 heures de l'après midi.

Les améliorations, qui viennent d'être faites au collège, permettent de recevoir un plus grand nombre de pensionnaires et d'externes. 26 aout

Collége de la Nlle-Orléans.

Nos. 58 et 60 rue de l'Esplanade.

Incorporé par acte de la Législature en 1854.

DIRECTEURS :

M. Alfred Hennen,	M. C. M. Emerson,
L'Hon. Cornelius Voorhies,	M. Adolphe Dupré,
M. B. F. Flanners,	L'Hon. Robert Preaux,
M. Bernard Avegno,	Prof. J. B. Jeannin
L'Hon. Alexandre Derbès,	Prof. Chas. E. Marc
M. Henry Cline.	

PROFESSEURS :

HENRY CLINE, L. L. B. F. A. S. Président.

Et professeur de langue et de littérature anglaises, d'histoire naturelle et d'allemand.

CHAS E. MARC, professeur de latin, de grec, de mathématiques et de philosophie naturelle.

L'HON. ROBERT E. PREAUX, L. E. D. F., professeur de lois internationales et constitutionnelles.

A. C. JAUME, professeur de dessin et de peinture.

Ce collège a été ouvert, en 1833, comme École Supérieure de garçons, et compte, depuis longtemps, parmi les meilleures institutions du Sud. Le professeur Everett, fondateur et ex-président du collège, ayant envoyé sa démission pour cause de santé, la direction a été à sa place M. Cline, ex-professeur de mathématiques.

Les professeurs ont de l'expérience et des connaissances profondes; ils seront secondés par des précepteurs habiles. On ne négligera rien pour donner aux élèves une éducation solide. Les professeurs exigeront que chaque leçon soit apprise; ils ne permettront pas une étude superficielle.

L'arpentage et la botanique sont enseignés dans les champs; la chimie et la philosophie sont suivies d'expériences. L'anglais sera la langue principale dans l'enseignement et la conversation.

On admet les élèves à quelque degré d'instruction qu'ils soient arrivés. Ils pourront suivre le cours scientifique ou classique et les diplômes leur seront accordés lorsqu'ils auront achevé les études prescrites par la direction.

Les bâtisses du collège sont vastes et aérées. La principale salle d'étude a 70 pieds sur 30. Il y a un grand nombre d'autres chambres disposées dernièrement pour les pensionnaires.

Le gymnase est dans une grande cour bien entourée où les élèves pourront s'exercer à l'aise.

PRIX :

Pour la 7me classe,	$6 00 par mois
la 6me, 5me et 4me classe,	9 "
la 3me, 2me et 1re,	12 00 "
Pension et chambre garnie,	16 00 "

Les livres, les plumes, papier &c., les leçons de dessin, de musique, de peinture et les leçons d'armes se payeront séparément.

Pour les prix des classes du soir ou des leçons particulières et pour plus amples détails, s'adresser au président au collège. 6 oct

Southern Institute.

Pension, demi-pension et externat,

POUR LES DEUX SEXES,

Rue St-Louis, No 143.

Principal-Administrateur : E. BOURSIER, Bachelier ès-lettres.

Principal-Directeur des études : ED. JÉGOU, Bachelier ès-lettres et ès-sciences mathématiques.

LE plan des études de cette institution embrasse toutes les branches d'une éducation complète, tant en anglais qu'en français et en espagnol.

Deux classes primaires y sont séparément ouvertes aux jeunes commençants; il y sont l'objet des soins continus de maîtres, qui les [illegible]

[illegible] aux différentes professions qu'ils pourront être appelés à embrasser. L'enseignement général de l'institution a pour base, la religion et la discipline, et pour but, une éducation solide et morale. Tous les cours sont également professés en anglais et en français.

Le local, par suite d'améliorations qui viennent d'y être faites, est, sans contredit, un des plus beaux de la ville. Les salles d'études, les classes, les dortoirs, les salles de réception et de déclamation sont des appartements vastes et bien aérés; leur parfaite distribution a permis de diviser l'établissement en deux institutions tout-à-fait distinctes, n'ayant entre elles aucune espèce de communications. L'institution des demoiselles est sous la direction immédiate de MADAME BOURSIER.

La Musique, qui est le complément de toute belle éducation, n'a pas été la dernière étude qui ait éveillé la sollicitude des Directeurs. Les meilleurs maîtres sont donnés aux élèves; on a mis à leur disposition une chambre d'exercices, où des pianos sont disposés pour eux dans divers appartements. Afin d'éviter tout encombrement ou toute irrégularité, un programme indique aux élèves leurs heures de leçons, celles qu'ils doivent consacrer à s'exercer, celles enfin des classes de chant et de solfège.

Pour les conditions, s'adresser au siège de l'institution, où pourra s'y procurer des prospectus, ainsi que chez les principaux libraires.

NOTA.—MM. les Directeurs, dont les efforts ont été si constamment reconnus et appréciés par les familles, invitent les parents de leurs élèves à venir visiter l'établissement, et surtout à assister aux exercices classiques; ils pourront ainsi juger par eux-mêmes du mérite des professeurs attachés à l'institution, du mode d'enseignement adopté par les Directeurs, de l'ordre parfait qui règne dans tous les exercices, enfin de la bonne tenue des élèves. 30 juil

AVIS.

LE Dr SHERIDAN, qui a fait ses études dans les hôpitaux de Mme Stepeens, à Dublin, vient d'arriver à la Nouvelle Orléans où il rendra, tous les jours, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds. Il guérit, dans l'espace de 21 à 25 jours, les cancers, sans avoir recours aux instruments, et les affections pulmonaires alors même qu'elles sont arrivées à la seconde période. Les personnes sujettes aux crampes feraient bien de s'adresser au Dr Sheridan qui guérit également les hémorroïdes et les rhumatismes.

Les maladies secrètes sont guéries à la première visite. Les consultations ne coûtent rien. Les personnes demeurant à la campagne peuvent se faire traiter en faisant connaître exactement le degré du mal.

Le Dr Sheridan permet de parcourir le livre où sont consignées ses cures merveilleuses à St Louis et à la Nouvelle-Orléans. Son diplôme est exposé dans son cabinet. On peut venir voir le Dr rendant la vue aux aveugles.

Heures de consultations : de 9 heures du matin, à 4 heures de l'après midi. Le cabinet est au No. 228, rue du Canal, encoignure Tremé. 11 oct—

PHOTOGRAPHIE.

Salon de Jacobs, 93 rue du Camp.

DAGUERREOTYPES, AMBROTYPES, &c.

E. JACOBS invite respectueusement les admirateurs de la Photographie à venir visiter son établissement. Il s'est constamment, appliqué depuis la fin de l'été, à se perfectionner dans son art, et dans ce but, il n'a reculé ni devant le travail ni devant les dépenses. Les installations, dont on reconnaissait l'élégance, ont encore été embellies, et il a introduit dans son salon toutes les améliorations que l'art pouvait suggérer. Il est prêt maintenant à tirer des daguerréotypes qui seront plus beaux et dureront plus que tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce genre, des ambrotypes ou portraits sur verre d'une rare élégance et des photographies, simples et en couleurs qui ne laissent rien à désirer. Ses prix sont modérés.

M. Jacobs donne des leçons à des conditions avantageuses. 17 oct—6m

Huile, Poisson, Chandelle, Savon, &c.

6000 gallons huile de baleine d'hiver.

[illegible] gallons huile de lin, cuite et commune;

50 barils huile à tanner;

100 barils huile à tanner, No 2;

100 barils huile de graisse d'hiver;

[illegible] caisses maquereaux No 1, 2 et 3, de toutes grandeurs

100 barils harengs;

50 demi-barils harengs de Baltimore;

[illegible]

A vendre par J. H. CARTER & Co,

24 oct Encoignure Commune et Tchoupitoulas

Changement de domicile.

Dr. L. DUPERRON, Dentiste.

A transporté son cabinet au No. 60 RUE ROYALE, entre Bienville et Douane.

Son cabinet sera ouvert de

Huit heures du matin à 4 heures du soir.

GARDE FEUX—Uriah A. Pollard & Co, offrent à vendre un assortiment très varié de cet article, indispensable dans les familles.

Aussi :—12 doux. baquets pour charbon;

24 do pelles et pinces assorties;

24 do chenets cuivre et autre.

Et un grand assortiment d'articles de ménage, à vendre à bon marché. URIAH A POLLARD & Co,

8 nov 76, rue du Canal, près Chartres.

LA MAISON LELIEVRE, Libraire,

228, rue Royale.

VENANT de renouveler complètement son stock de marchandises, annonce à ses nombreux clientèle et au public en général qu'elle vendra AUX PRIX ÉCONOMIQUES tous les articles reçus récemment des diverses parties de l'Europe.

Nous prévenons les personnes qui attendent après nos marchandises reçues par le Mulhouse que nous sommes à même de leur livrer les quantités demandées par elles.

Nous donnons le même avis à tous nos marchands de la campagne.

Nous croyons inutile d'assurer au public que notre assortiment de livres d'éducation et celui de haute littérature sont constamment des plus complets et que les chefs d'institutions sont toujours certains de traiter chez nous aux conditions les plus avantageuses. [illegible]

INSTITUTIONS.

INSTITUTION DE MADAME [illegible]

Rue Bourgogne, entre Douane [illegible]

Année 1855-56.

CET établissement, partagé [illegible] deux maisons, l'une de ville [illegible] campagne [illegible] Christian, reprend ses [illegible] novembre son cours [illegible]

[illegible] L'ENSEIGNEMENT est basé sur [illegible] anglaise et française, également appliquées à toutes les branches d'instruction.

Les études et l'exécution MUSICALES, par suite de progrès obtenus dans le dernier année, sont arrivés à un développement remarquable.

Deux artistes de premier ordre, déjà attachés à l'établissement vont continuer et activer ce développement.

Mlle Calvé, notre ancienne PRIMA DONA, l'élève distinguée de Mme Damoreau, consacre aux premières élèves de CHANT ses leçons et l'élève de son talent et d'un goût exquis.

M. E. PRÉVOST, l'habile chef d'orchestre de notre scène française, chargé d'un enseignement plus général, et ne pouvant s'entendre aux moyens étroits de la routine, veut élever l'ÉTUDE MUSICALE au rang d'une étude rationnelle et sérieuse.

Il veut former des élèves qui, munis d'une solide théorie musicale, puissent comprendre et analyser toute musique, devenir elles-mêmes leurs propres guides et, au besoin servir de guides à d'autres.

Nous ne pouvons mieux faire que de donner ici place au programme rédigé par M. E. Prévost lui-même :

Programme général

Des études musicales enseignées dans l'Institution de Mme Desrayaux, par M. Eugène Prévost, ex lauréat de l'Institut de France et chef d'orchestre du Théâtre Français de la Nlle-Orléans.

1o Principes élémentaires.

2o Solfège élémentaire.

3o Écriture musicale.

4o Hauts principes de la théorie musicale

5o Solfège sur toutes les clefs.

6o Transposition vocale et instrumentale.

7o Dictée musicale.

8o Analyse musicale.

9o Solfège d'ensemble à 2, 3 et 4 voix.

10o Vocalisation et chant.

11o Cours d'harmonie pratique et d'accompagnement de la Basse, CHIFFRÉE.

12o Cours de contre-point en fugue.

13o Cours de mélodie.

14o Cours d'instrumentation.

15o Composition musicale.

Toutes ces études, enseignées d'après UN PLAN MÉTHODIQUE, se divisent en NEUF CLASSES, savoir : CINQ POUR LE SOLFÈGE, DEUX POUR LE CHANT et DEUX POUR L'HARMONIE.

Les neuf classes se divisent en DEUX SÉRIES.

1re série les lundis et les vendredis.

2me série les mardis et les samedis.

Les mercredis et les jeudis seront consacrés au cours d'harmonie pratique et d'accompagnement de la Basse chiffrée, complément indispensable de toutes bonnes études musicales et qui seront un même temps le marchepied des élèves qui voudront par la connaissance du contre-point et de la fugue, approfondir les derniers secrets de l'art.

Examens tous les deux mois.

Concours à la fin de la saison.

Un premier et un second prix, médaille d'or et médaille d'argent portant inscription.

Comme un premier et second accessit seront décernés dans chaque classe par un jury composé des artistes et amateurs de la Nlle-Orléans, le Concours se fera dans l'institution de Mme Desrayaux où les familles des élèves seront seules admises.

Concours spécial pour les élèves pianistes.

1er prix "médaille d'or, portant inscription".

2me prix médaille d'argent, portant inscription.

1er et second accessit.

Ces prix seront décernés, vers la fin de mai, dans la séance de distribution générale qui termine le cours d'hiver.

Conditions—Solfège $ 6 / Harmonie 6 / Chant 12

N. B. Les élèves du dehors peuvent être admises aux cours. 6 oct

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,

Sous la direction de Mme PARENT.

Encoignure Dumaine et Remparts.

LE local de cette institution est, sous le rapport de la salubrité et de beaucoup d'autres considérations importantes, un des plus beaux que l'on puisse trouver en ville. Les bâtiments sont magnifiques, bien aérés et admirablement distribués pour un pensionnat de demoiselles. Ils contiennent quatre dortoirs spacieux, dont dépendent des cabinets de toilette, et tous les corps de logis sont entourés de galeries spacieuses; il y a également une belle terrasse d'où la vue s'étend sur toute la ville jusqu'au lac Pontchartrain.

Cette institution offre aux parents toutes les garanties désirables pour le développement physique, intellectuel et moral des jeunes demoiselles.

Madame Parent ne quitte jamais ses élèves; elle enseigne pendant les heures de classe, et elle dirige et surveille tous les départements. Outre les institutrices qui résident dans l'établissement, Mme Parent s'est assuré le concours d'un nombre amplement suffisant d'excellents professeurs.

Toutes les branches qui composent une éducation solide et élégante y sont enseignées dans les deux langues, et les arts d'agrément, tels que la dessin, la peinture, la danse, la broderie, etc. reçoivent toute l'attention qu'ils méritent. L'enseignement de la musique vocale et instrumentale est confié aux talents les plus distingués de la ville.

Il est inutile de parler ici, de l'attention toute spéciale que reçoit l'étude de la langue anglaise. La meilleure preuve que Mme Parent puisse donner au public, de l'excellence de sa méthode, est le fait que les élèves françaises et créoles qui sortent de son institution, parlent l'anglais avec la même facilité et la même pureté que leur langue maternelle.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution, où on peut se procurer des prospectus.

INSTITUT ST LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Pension et externat dirigé par Mme C Deron

313, RUE DAUPHINE—185, RUE HOPITAL.

LA Directrice de cette institution comprenant l'importance de la langue anglaise, vient d'introduire de nouvelles modifications dans l'enseignement général. Le personnel des maîtres anglais est augmenté : outre deux professeurs distingués qui donnent des leçons, deux dames américaines chargées des répétitions, des classes élémentaires et des surveillances ne parlent que l'anglais; les élèves sous deux fonctions, dans toutes leurs rapports de classe et de vie intérieure, n'osent s'exprimer qu'en anglais.

—Pour obtenir ce résultat, Mme Deron a établi des règlements sévères qu'elle se charge de maintenir elle-même, car elle tient à prouver aux familles qu'on acquiert dans sa maison une pratique constante et aisée de la langue principale du pays.

L'éducation religieuse et morale, le bon ton, les bonnes manières, qui ne s'obtiennent que par l'exemple, sont pour Mme Deron, d'une très grande importance : aussi, s'efforce-t-elle qu'il règne entre ses élèves et les dames qui les entourent, patience et douce fermeté d'une part, et d'autre convenance, politesse et affection.—La musique, toujours sous la direction de Mme Lavillebeuvre, est l'objet des soins constants et assidus—Les examens mensuels commencent en octobre.

Résidence d'été.

A partir de juin, une branche de la maison principale est ouverte à Mandeville, village charmant où n'a jamais paru l'épidémie. Le but de Mme Deron, en créant cette succursale de l'Institut St Louis, est de donner aux jeunes filles non acclimatées, ou délicates, l'air de la campagne, la facilité de continuer les mêmes études qu'à la ville. Il va sans dire que les deux établissements restent ouverts tout l'été.

Une voiture appartenant à la pension, conduit et ramène les élèves qui demeurent au delà de la rue du Canal.

INSTITUT LITTÉRAIRE,

Pour les Demoiselles,

NEW-YORK.

M. & Madame PAUL ARPIN ont ouvert à New York, 44 IRVING PLACE, PRÈS D'UNION PARK, un institut littéraire pour les demoiselles.

Cet institut, organisé sur un plan tout à fait nouveau, offre des cours d'enseignement scientifique, littéraire et artistique dans tous les genres.

Les cours qui sont faits par des professeurs distingués dont les directeurs se sont assurés le concours, sont tout à fait indépendants, et bien que les jeunes personnes puissent choisir à leur gré ceux qui leur conviennent, sans être astreintes à suivre les autres.

L'ensemble de ces cours forme d'ailleurs l'instruction progressive la plus complète que l'on puisse désirer.

L'institut divise en trois départements :

LITTERATURE.—Langue et littérature françoises, anglaise, espagnole, italienne et allemande.

Théorie et pratique de l'élocution / dans ces différentes / Lecture des chefs-d'œuvre, / les langues / Histoire politique et littéraire.

SCIENCE.—Éléments des sciences les plus utiles: Géographie, Astronomie, Histoire naturelle, Chimie, Physique &c.

BEAUX-ARTS.—Musique vocale et instrumentale Composition et Harmonie; Dessin et Peinture; Danse, &c. &c.

La maison occupée par M. et Mme Arpin est située dans une des parties les plus élégantes et les plus respectables de la ville de New York. Le voisinage immédiat d'Union Park la met en communication directe avec les principales lignes de chars et d'omnibus qui parcourent la cité. Sa distribution excellente pour les cours l'a rendue la plus [illegible] permet en outre à Madame Arpin de recevoir un petit nombre de jeunes personnes du dehors qui voudraient venir à New-York pour y achever leur éducation tout en jouissant de la vie de famille.

Les jeunes personnes, ainsi reçues par Mme Arpin, auront le privilège de suivre ceux des cours de l'Institut qui leur conviendront; elles auront aussi celui d'appeler, pour leur donner des leçons, les professeurs qu'elles préféreront, même lorsque ces professeurs ne seraient pas attachés à l'Institut.

Elles ne seront pas considérées comme de simples pensionnaires, mais comme des personnes de la famille qui jouiront de toute la liberté et de tout le comfort qu'elles trouveraient chez leurs propres parents.

S'adresser pour plus amples détails à M. ou Mme Boyer, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne. 31 oct

J. J. ALBERT

Aux marchands de la campagne.

Déballage des chapeaux d'hiver, au grand magasin de chapellerie,

33, rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages d'Europe et du Nord :

Chapeaux de soie pour hommes et cadets,

do de castor noir do

do de castor noir do

do de feutre sans apprêt, de toute couleur, genre et qualité,

do souple Sébastopol,

do feutre à la Swesborg,

do laine de toute couleur et qualité,

do laine pour nègres,

Casquettes toile et soie cirée pour homme et cadet,

do militaire do do

do en fourrures de toute espèce do

do de drap et velours do do

do en castor extra-fin,

do de chasse en maroquin,

do de fantaisie pour cadets et enfants.

Parapluie soie et coton de toute dimension.

Le tout à des prix raisonnables.

Les fashionables de la ville trouveront toujours dans ce splendide magasin :

Les chapeaux de soie coiffe adhérente, remarquables par leur légèreté, et dont il a seul la spécialité à la Nouvelle-Orléans.

La plus grande variété de chapeaux souples extra-fin, tant en castor qu'en feutre ras, pour hommes, cadets et enfants.

Casquettes riches en velours et en draps, pour enfants de tout âge. J. J. ALBERT,

33, rue de Chartres.

DREZ,

67, RUE DE CHARTRES.

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

Déballage de Chapeaux d'hiver.

REÇU par les derniers arrivages :

Chapeaux de soie pour hommes et cadets ;

Chapeaux de castor noir,

do de casimir noir,

do de feutre souples, de toutes couleurs et qualités,

Casquettes soie et toile cirée, pour hommes et cadets,

do militaire, do do

do fourrures de toute espèce,

do drap et velours pour hommes et cadets,

do de chasse en maroquin do

do de fantaisies pour cadets et enfants.

Employant des ouvriers de Paris d'une incontestable supériorité, les fashionables trouveront chez lui des chapeaux de tous genres et formes, d'un fini remarquable, faits à la mesure exacte de la tête, prise par le conformateur.

Les marchands de la campagne trouveront chez lui à des prix modérés un assortiment de tous les articles de chapellerie (conditions libérales).

On trouvera toujours chez lui les chapeaux soie COIFFE ADHÉRENTE, d'une légèreté remarquable et d'un beau fini.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

VICTOR BOUTROUE,

CHAPELIER,

RUE ROYALE No 133,

Entre les rues Toulouse et St Louis,

V. BOUTROUE, autrefois passage de la Bourse, a transporté son domicile au No 133 rue Royale, où il continuera comme par le passé les chapeaux sur commande.

M. Boutroue profite de cette occasion pour annoncer qu'il a reçu de France un assortiment complet de chapeaux de tous genres, choisi avec soin dans les principales manufactures de Paris.

Chapeaux de soie, hommes, cadets et enfants,

Do do castor noir et gris,

Do do castor, do do

Do do de feutre mou, pour hommes et enfants, de toutes couleurs et qualités,

Casquettes velours, drap et de fantaisie, pour enfants.

Casquettes velour, gris, avec rabats pour voyages,

Do do chasse,

Do en drap, pour hommes.

Employant des ouvriers de Paris d'une incontestable supériorité, les fashionables trouveront chez lui des chapeaux de tous genres et de toutes formes, d'un fini remarquable, faits à la mesure exacte de leur tête, prise par le conformateur. 22 oct

---

[illegible]

Pharmacie [illegible]

[illegible] la pharmacie [illegible] et le nombre des Pharmaciens est beaucoup trop considérable; la Nouvelle-Orléans seule en compte [illegible] pour un si grand nombre de médecins, que la plupart des officines sont inactives et désertes et que les pauvres malades doivent racheter la santé en payant les loyers, contributions, patentes, entretien du personnel, &c., &c., de cent-cinquante-quinze établissements inutiles et devenus dangereux par leur inutilité même. Il en résulte aussi pour la Pharmacie un état voisin de l'inanition. Le Pharmacien semble avoir perdu jusqu'à l'habitude du travail.

Dans les pharmacies où le débit est presque nul, les médicaments vieillissent et s'altèrent; le découragement et la pénurie abandonnent à d'autres mains la fabrication des produits pharmaceutiques; alors intervient le commerce, alors commence le rôle de droguerie, le droguiste à l'impunité de la fraude, presque toujours la loi ne peut frapper que le pharmacien devenu simple revendeur et dépositaire de drogues; c'est pourquoi le commerce de la droguerie n'a jamais été du [illegible] veuille l'art de falsifier.

Loin de notre pensée d'accuser tout le commerce de la droguerie, il compte de bien honorable maisons qui luttent comme nous contre la fraude. Le droguiste de bonne foi croit souvent livrer de bons produits, mais les avant lui même de 2ème ou 3ème main et la responsabilité du producteur coupable étant annulée par l'absence des marques de fabrique ou de l'intégrité de son cachet qui a dû nécessairement être brisé pour la vente en détail, la fraude demeure ordinairement impunie dans son auteur. C'est pour remédier à la pharmacie aux falsifications du commerce, c'est pour assurer aux médicaments leur pureté primitive, que la pensée nous est venue de tirer avec bénéfice les matières médicales de première source, de baisser les prix des médicaments pour faciliter aux malades les voies de guérison, et de conserver la fraîcheur aux médicaments par un renouvellement continuel.

Tel est le progrès que nous réalisons dans une profession dont le but avant tout doit être de soulager ceux qui souffrent.

Pour donner un aperçu des prix de la Pharmacie Rationnelle, voici un abrégé de son tarif :

ABRÉGÉ DE PRIX COURANTS.

Limonade purg. au cit. de magnésie		30
Eau de sedlitz, la bouteille,		20
Eau sédative de Raspail, la bouteille,		30
Sirop de Tolu,	do	25
Sirop de gomme arabique,	do	30
Sirop pectoral de Dubois,	do	40
Sirop de violettes,	do	40
Sirop de H. Aubergier, le flacon,		90
Sirop de Briant, la bouteille,		75
Sirop de Flon, le flacon,		75
Rob Boyveau Laffecteur, la bouteille,	$1	60
Sirop de Nafé d'Arabie, le flacon,		75
Sirop de Digitale, la bouteille,		75
Sirop de salsepareille concentré, la bouteille,		75
Sirop de guimauve, la bouteille,		30
Sirop d'iodure de fer du Codex, la bouteille,		60
Alcool camphré la bouteille,		30
Vin de Quinquina la bouteille,		50
Essence de menthe la bouteille,		35
Chlorure américain la bouteille,		45
Chloroforme, l'once,		15
Ayer's Cherry Pectoral la bouteille,		75
Salsepareille de Townsend, la bouteille,		75
Alun, la livre,		10
Soda à laver, la livre,		5
Vermifuge Cvnadien, le flacon,		15
Vermifuge de Fahnestock, le flacon,		15
Pilules de Wright, de Brandreth,		15
Vin de Séguin, la bouteille		75
Huile de foie de morue (Fauré)	$1	70
Huile de foie de morue, de Jongh, la bouteille		80
Anti-Glaireux de Guillé (Dupont)		80
Capsules de Mothes, la boîte,		80
Capsules de Raquin, le flacon,		80
Papier Fayard, le rouleau,		15
Pilules de Colber, la boîte,		70
Pilules de Dehaut, do		70
Graines de Santé de Frank, la boîte,		35
Pastilles digestives de Vichy, la boîte,		35
Pilules de Blancard, le flacon,		60
Dragées de Rilles, do	$1	00
Perles d'Éther, do	$1	00
Iodia Cholagogue, do		90
Pois d'Iris pour cautères le chapelet,	$1	25
Papier à cautères, la boîte,		25
Racahout des Arabes, le flacon,		80
Capsules de Clarke, le flacon,	$1	00
Injection Brou, do		80
Baume de cerisier, de Wistar,		80
Teinture d'Arnica, l'once,		15
Vésicatoire par pouce de diamètre,		10
Emplâtres de ciguë, Belladone,		06
Vigoète par pouce de diamètre,		06
Farine de lin, la livre		15
Farine de moutarde, la livre,		25
Suspensoirs, la pièce,		20
Poudre de Seidlitz, la boîte,		30
Loch blanc, le flacon de six onces,		25
Alcali volatil, la livre,		35
&c. &c. &c., &c.		

20 nov—1m

Fabrique de Chocolat à la vapeur, de LOPEZ & Co,

96, rue de Chartres,

Encoigure Conti, Nlle-Orléans.

NOUS avons l'honneur d'annoncer au public en général que nous sommes prêt à fournir toute espèce de CHOCOLATS, tels que nos chocolats à la crème, à la liqueur, praline, à la vanille, à la canelle et ferugineux.

Nos chocolats étant fabriqués fraîchement tous les jours, ils jouissent donc d'un grand avantage sur les chocolats importés.

Notre manufacture étant la plus considérable dans son genre, en cette ville, nous sommes en état de fournir des chocolats par n'importe quelle quantité. Nous appelons l'attention de Messieurs les commissionnaires et marchands en gros sur nos produits—Ces Messieurs trouveront un avantage réel en s'approvisionnant chez nous.

Tous nos produits sont garantis.

19 nov LOPEZ & Co.

MAGASIN ROUGE,

Entre les deux marchés, le plus près de la halle au poisson

A. PEPIN & Cie.,

Successeurs de J. N. ROBERT & Co.,

ONT reçu par les derniers arrivages de France et de New York, un grand assortiment de marchandises d'hiver, comprenant :

Calicos français, mousseline de laine,

Mérinos anglais et français,

Cachemire à carreaux, alpacas,

Damas pour rideaux, calico pour do,

Draps de dames, soie noires,

Soieries à carreaux, unies et à dessins;

Garnitures, gants, mouchoirs;

Casimirs, satinets, draps,

Broderies, bonneterie, &c.

ÉGALEMENT

Un fort stock d'articles pour plantations,

Gilets kerseys pour nègres, pantalons, do;

Chemises flanelle bleue et rouge,

do do française bleue et rouge;

do do Hickory, pantalons cotonnade;

Bas de laine, calicots, casquettes, chapeaux,

Couvertures françaises et américaines.

Les planteurs et marchands de la campagne sont invités à venir examiner avant de faire leurs achats ailleurs. 30 oct

MARSEILLE, MARSEILLE.

660 paniers huile d'olive Plagniol.

240 caisses do do

[illegible]

150 caisses Vermouth L. Noilly Prat & Co.

50 caisses vin Muscat Frontignan

25 barriques vin rouge Bethford

200 caisses eau de fleur d'oranger.

A vendre par ANT. GIRAUD,

19nov 44, Vieille Levée

CHAMPAGNE—75 paniers champagne mitelot grandes et demi bouteilles.

25 caisses Champagne vrai Sillery de Bouché.

A vendre par ANT. GIRAUD,

19 nov 44, Vieille Levée

COGNAC—5 quarts Cognac vrai Leroy père et fils. 1820.

10 quarts cognac de Camus, de preuve.

A vendre par ANT. GIRAUD,

19nov 44, Vieille Levée

BOUCHONS—10 balles de 50,000 chaque, bouchons pointus et fins, 5 balles do do do réguliers.

A vendre par ANT. GIRAUD,

19 nov 44, Vieille Levée

DIVERS—60 barriques vin rouge, bon ordinaire. 10 bouteilles vin blanc, Haut Sauternes.

600 caisses vin rouge, diverses qualités.

75 caisses do vieux superieur.

50 do fruits à l'eau de vie, nouveau.

5000 1/2 et 1/4 boites sardines à l'huile.

A vendre par ANT. GIRAUD,

19nov 44, Vieille Levée

VERMICELLI et Macaroni—100 caisses vermicelli supérieur, 75 caisses macaroni supérieur.

A vendre par ANT. GIRAUD,

19nov 44, Vieille Levée

WHISKEY—200 barils whiskey non rectifié, hautes preuves, à vendre par

JOSEPH LANDIS & Co.

19 nov No 33, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—200 caisses chandelles de l'Étoile, de Proctor & Gamble, à vendre par

JOSEPH LANDIS & Co.

19 nov No 33, rue Tchoupitoulas

LANGUES DE BŒUF—50 douzaines langues passées au sucre, à vendre par

JOSEPH LANDIS & Co.

19 nov No 33, rue Tchoupitoulas

GRAISSE—250 barillets graisse de choix en feuilles, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.

19 nov No 33, rue Tchoupitoulas

HUILE DE LARD—100 barils huile pour l'hiver, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co

19 nov No 33, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—50 barils vieux monongahela, de choix, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.

19 nov No 33, rue Tchoupitoulas

A VENDRE à livrer par le brick Tommasino, de Gênes,

50 blocs marbre clair de Carrare,

100 planches do do différentes grandeurs.

LANATA FRÈRES,

19 nov Rue Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés,

50 quarts de pipes cognac marque Calamy,

50 quarts de pipe cognac marque St-Brice,

30 barils absinthe Ed. Pernod,

40 quarts de pipe vin de Cherry.

19 nov LANATA FRÈRES, rue Jefferson

SOUS les clés de la Douane, — 60 futailles cognac Conie & Martin, à vendre par

19 nov LANATA FRÈRES, rue Jefferson

EN déchargement du navire United States :

4 tonneaux fromage de gruyère;

100 caisses absinthe Yersin et Lecoultre;

40 do kirsch;

460 paniers de champagne, en bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par

SOSTHENE THOMAS,

19 nov No 8, rue Gravier

A LOUER.

POUR plusieurs années la BRIQUETERIE appartenant à la succession de D. F. Burthe; elle est située dans la paroisse Jefferson, à quatre milles au-dessus de la ville, et sera louée à des conditions très avantageuses. Pour plus amples détails, s'adresser à l'ancien chantier de bois dans la rue du Camp, entre Delord et Poydras. 31 oct

Avis de Société.

LES soussignés informent le public que par acte devant J. Lisbony, notaire, le 24 octobre 1855, ils ont formé une société de commerce sous la raison J. BOULENGER & CO.

La nouvelle maison devant continuer le même genre d'affaires que la précédente maison Jules BOULENGER, les soussignés sollicitent cette occasion pour annoncer à leurs amis et clients qu'ils trouveront toujours à leur magasin, encoignure des rues BIENVILLE et CHARTRES AU PREMIER,

Un joli choix de marchandises de fantaisie, merceries, bimbeloterie, rubanneries et garnitures de haute nouveauté pour robes et manteaux.

J. BOULENGER.

Ecot H. CLAUDEL.

Voir HEBERT,

149, rue de Chartres.

VÉRITABLES MÉDICAMENTS

DE

F. V. RASPAIL.

REÇU par le Nuremberg—Eau sédative, Pommade camphrée, alcool du vinaigre des bains de, Poudre de camphre, pommade d'aloès, etc.

Note—Ces préparations sont faites d'après les prescriptions et avec l'autorisation de F. V. RASPAIL, par COLLAS, pharmacien, à Paris.

Manuel annuaire de la santé et de la maladie.

15 nov—15f

Bottes, Souliers et Chapeaux.

275 caisses en débarquement du steamer Black Warrior, des navires Hiatero, Sarah Bridge, Elvina Owen, St. Charles, Globe, White Falcony, Carnatic, Ocean Traveller, Young Brander, Undine, et de la barque Saxony—En magasin : un grand et bel assortiment comprenant : bottes pour hommes, jeunes gens et enfants; chapeaux et souliers de toutes qualités et formes, et souliers pour dames, demoiselles et enfants, sortant des meilleures manufactures du Nord et de l'Est.

Toujours en magasin : chapeaux laine noire et blanche pour planteurs. Ces articles ayant été choisis expressément pour le marché, les acheteurs trouveront leur avantage à venir les examiner avant d'aller ailleurs. J. HOBBS & Co,

30 oct—vmo 12 et 14, rue de la Douane.

GRAINES DE JARDINAGE,

de la nouvelle récolte.

Reçu par le navire Nuremberg du Hâvre, Épinard large feuille, navet plat blanc hâtif, Navet colet rose, navet collet vert, navet gros plat blanc, radis demi long, radis rond, radis noir, persil, cerfeuil, doucette de Hollande, oseille large feuille, cresson amorti, céleri.

Choux navet blanc, choux navet jaune,

Choux Bonneuil, choux Drumhead, choux Milan,

Choux gros York, choux Vaugirard, choux Cavalier,

Choux pommé plat de Hollande, choux pommé hâtif,

Pois royal, pois Washington, pois Marrowfat,

Pois de 30 jours, pois nain hâtif ou 50 jours,

Fèves naine productif.

A vendre à des prix modérés chez J. MENARD,

No. 13, Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier.

[illegible]

THÉ (Impérial), Gunpowder, Young Hyson, Pou chong, Souchong et Oolong. Les soussignés offrent à vendre cet article à une petite avance sur le prix de revient.

CIDRE CHAMPAGNE—100 caisses quarts et 75 caisses pintes.

RAISINS—15 barils, à vendre par J H MARKS & co.

15oct—4f 76 et 78 rue des Magasins

CIGARES de la Havane, en débarquement de la goélette Monument;

25,000	Media Regalia Washington 1?	
25,000	do	do 2?
10,000	do	de la Havane El Sol;
30,000	do	Tres Marias;
2,000	do	Sevillanos;
27,000	do	Plantanos;
16,000	do	Aguilas.

187,000 cigares, à vendre par

VALLS & SAMBOLA,

4 juil 28, rue Tchoupitoulas

MARCHANDISES—En débarquement et en magasin: [illegible]

[illegible] J H MARKS & co.

15oct—4f 76 et 78 rue des Magasins

BEURRE DE GOSHEN—En débarquement du steamer Black Warrior, venant de New-York, de [illegible]

21 nov QUEYROUZE & LANGSDORFF,

13 et 15 St Louis

[illegible]

Le beau bateau à vapeur SOUTHERN BELLE, laissera Franklin [illegible] pour le chemin de fer des Opelousas (à Tigerville) à Franklin et les ports intermédiaires. Pour le transport des passagers et du fret léger, partant tous les jours (excepté le jeudi) Partant de Franklin à 6 heures du matin, et Tigerville à l'arrivée des chars.

J E CALDWELL & Co,

6 nov—v et camp. 26 Bank Place.

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

ARRANGEMENTS POUR L'HIVER.

CE chemin est maintenant ouvert d'Alger à Tigerville, sur le Bayou Black, distance de 60 milles, et transporte les passagers et le fret.

TRAINS DES PASSAGERS

Partent du Dépôt, à Alger, tous les jours, à 8 heures 30 minutes du matin.

Partent de Gretna tous les jours, à 8 h. 40 m. du m.

Arrivent à Tigerville tous les jours, à midi 10 min.

RETOUR.

Partent de Tigerville à 1 heure de l'après-midi.

Arrivent à Gretna à 4 heures 30 minutes.

" à Alger à 4 heures 40 minutes.

Prix :—$2 50 pour aller, et autant pour revenir.

Un ferry destiné à transporter les passagers, partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à 8 heures précises du matin.

La Compagnie recevra, tous les jours, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, sur le wharf au pied de la rue St-Louis, du fret pour Tigerville et les stations intermédiaires. Le fret partant d'Alger devra être payé par les expéditeurs, et tout fret devant être déposé à toute autre station qu'au Bayou des Allemands, à Raceland, au passage Lafourche, à Terrebonne, à Tigerville, où la Compagnie a des agents doit être payé d'avance.

On peut se procurer, en s'adressant au bureau de la Compagnie, les règlements et les taux du fret publiés en forme de pamphlet.

27 oct— A. B. SEGER, vice-président.

GRAND ASSORTIMENT D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

LE soussigné vient de recevoir le plus bel assortiment d'instruments qui ait jamais été reçu à la Nouvelle-Orléans.

On trouvera dans son magasin des guitares de $3 à $0 piastres, ces dernières sont d'une richesse d'ornement qui surpasse ce qui a été importé jusqu'à ce jour.

25 douzaines de violons assortis sortant des premières fabriques de France et d'Allemagne. Violons imitation de tous les anciens auteurs; altos, basses et contrebasses; flûtes en bois, ébène et grenadille de 1 à 8 clefs; flageolets de toute sorte; clarinettes dans tous les tons, de 6 à 13 clefs; instruments Sax Horns dans tous les tons; trombones à coulisse et à piston; buccins à 3 pistons; cors d'harmonie de 6 à 10 tons; cornets à pistons; trompettes à clefs, de cavalerie; clairons; caisse roulante, grosse caisse ancien et nouveau système, cimballes et tambours avec buffleterie.

30 douzaines accordéons et flûtinas unis et richement ornés, sortant des meilleures fabriques de Paris.

Cordes pour guitare, violon, alto, basse, contrebasse et harpe, de pour pendule.

Orgues à manivelle pour bals et soirées, de 25 à 150 piastres, avec les quadrilles, valses, polkas, mazurkas et airs les plus à la mode. Il répare les vieux orgues, change les vieux airs par des nouveaux et y ajoute des cylindres neufs à volonté.

22 déc T. E. BENOIT, 27 rue de Chartres

J. GAUDIN,

Facteur de pianos, rue Royale 104,

A L'HONNEUR d'annoncer aux amateurs qui ont bien voulu lui accorder leur confiance qu'il est de retour de son voyage de France et qu'il a rapporté avec lui un magnifique assortiment de pianos choisis par lui-même des meilleures maisons de MM. Érard et Pleyel. Ces instruments offrent toutes les qualités de sonorité et surtout de solidité. M. Gaudin ayant longtemps travaillé à la facture des pianos, soit dans les maisons désignées ci-dessus, soit à la Nouvelle-Orléans, a pu apprécier par lui-même quelles étaient les meilleures conditions de facture nécessaires pour résister à l'influence du climat de la Louisiane. Il croit pouvoir à cet égard recommander consciencieusement les pianos qu'il a choisis.

Dans son assortiment se trouvent deux superbes pianos de Pleyel, en bois de rose Bengal, avec filets et sculpture en ébène. En outre, M. G. ayant voulu doter la Louisiane d'une rare merveille, en fait Pleyel [illegible], a acquis de MM. Pleyel & Co le magnifique piano que cette maison a envoyé cette année à l'exposition universelle. Cet instrument, considéré par tous les amateurs comme le plus beau piano de l'exposition universelle, est un piano à queue dans le style Louis XV, en bois de rose Bengal, avec panneaux en ébène, incrusté de riches décorations en marqueterie et ornés de bronze ciselés et dorés avec un goût exquis. Les amateurs de la Nouvelle-Orléans seront invités à venir visiter ce chef d'œuvre de l'industrie moderne lorsqu'il sera dans ses magasins. M. Gaudin les informera par une annonce, du jour où le déballage aura lieu.

M. Gaudin a également rapporté quelques pianos de bonnes fabriques qu'il vendra à des prix très réduits—Il fait en outre, comme par le passé, les accords de pianos et tient toujours un certain nombre de ses instruments pour la location. 3 nov

HORATIO D. HEWITT, agent,

Magasin de Pianos et de Musique—No 30, rue du Camp, Nelle-Orléans.

APPELLE respectueusement l'attention du public à son grand assortiment de MUSIQUE et d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE reçus [illegible] des États-Unis, parmi lesquels se trouvent des PIANOS de STODART & Co. de New-York, HALL & SON, de New-York et de PLEYEL & Co., de Paris. Les pianos qu'il offre en vente sont PIANOS A QUEUE, DEMI PIANOS A QUEUE, PICCOLOS, PICCOLOS CARRÉS, &c. [illegible]

[illegible]

1Bno—1 an v et c HORATIO D. HEWITT

30, rue du Camp 16-Orl

PIANOS-ÉLÉVATEURS,

MARTIN SCHNEIDER,

No 80, RUE ROYALE, EN FACE DE LA BANQUE DE LA LOUISIANE.

POUR justifier de la valeur réelle de ses Pianos-Échelles, les journaux en compte-rendu qui se trouvent dans la REVUE ET GAZETTE MUSICALE de Paris, du 5 novembre 1854, à ce sujet :

[illegible]

M. SCHNEIDER a en dépôt des Pianos et des Cordes, [illegible]

Banque d'Épargne de la Nelle-Orléans,

Bureau, No. 61, rue du Camp.

Incorporée par acte de la législature, le 15 mars 1855.

LE Bureau de cette institution sera ouvert, pour recevoir des dépôts, tous les jours (excepté le dimanche), de 9 heures à 3 heures, et le samedi, de 4 à 8 heures du soir.

Des dépôts d'une piastre et plus seront reçus.

L'emploi des fonds est strictement limité, par l'acte d'incorporation, aux dettes publiques des États Unis, de l'État de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle Orléans.

Prêts sur hypothèque, sur des propriétés améliorées et non hypothéquées, dans les limites de la ville de la Nouvelle Orléans, n'excédant pas 50 pour cent la valeur estimée.

Prêts sur actions des Banques incorporées à la Nouvelle Orléans, n'excédant pas soixante pour cent du taux du marché.

Les intérêts ou les bénéfices provenant de l'emploi des fonds seront distribués tous les six mois entre les personnes qui auront déposé de l'argent.

Aucun directeur ne pourra, directement ou indirectement, emprunter de l'argent ou recevoir un salaire quelconque.

Des certificats de dépôts, portant un intérêt sur lequel on s'accordera, seront émis pour des sommes de $1000 au moins, déposées pour un temps spécifié.

DIRECTEURS :

George Eustis,	A D Kelly,	William Vogel,
W N Mercer,	Geo Urquhart,	R B Sumner,
G C Duncan,	A Heine,	Thos E Adams,
Wilhelmus Bogart,	P N Wood,	George Jonas,
Thos A Adams,	E A Bonford,	Thos A Clark,
		D D Withers,

W N Mercer, ...Président.

A D Kelly, / Wm Vogel, / R B Sumner, } Vice-Présidents.

D. D. WITHERS, Trésorier.

N. B.—On peut se procurer, au bureau, des exemplaires de l'acte d'incorporation et des règlements.

28 av—9pcm—1 an

G. F. DELAMARRE a l'honneur de prévenir ses clients et le public en général, qu'il a cédé son établissement à P. A. Letourneur, qu'il recommande à leur bienveillant patronage.

P. A. LETOURNEUR,

Successeur de L. F. Delamare,

NO. 86, RUE DE LA DOUANE,

Fabrique toute espèce de travaux en zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle, pour bâtiments, et ustensiles de ménage en zinc, baignoires, bains de siège et baquets de toutes formes, dalles, tuyaux et couvertures, baignoires fixes et en bois doublé de plomb, et à douche, garderobes inodores et lavabos, installations de tuyaux, plomb pour conduits d'eau, &c.

Appareils distillatoires en cuivre et travaux pour plantations.

P. A. LETOURNEUR prévient les personnes qui tiennent à avoir de l'EAU LIMPIDE, qu'il vient d'inventer un nouveau FILTRE A EAU, donnant depuis 20 gallons, &c. par vingt-quatre heures et fonctionnant de lui-même, alimenté par le waterwork. Cet appareil se nettoie de lui-même et peut fonctionner pendant six mois au moins sans avoir recours à aucun nettoyage, qui est souvent dispendieux. Les personnes qui désirent voir fonctionner mon appareil peuvent venir tous les jours à mon établissement; elles pourront juger de la supériorité de mon appareil ainsi que de la limpidité de l'eau.

9 sept.

CAFÉ JAVA—200 sacs à vendre par

22 nov E J HART & Co, 77 et 79 Tchoupitoulas

MAQUEREAUX—150 barils No. 2, à vendre par

22 nov E J HART & Co, 77 et 79 Tchoupitoulas

BALAIS—200 douzaines de qualités assorties, à vendre par E J HART & Co,

22 nov 77 et 79, rue Tchoupitoulas

HOUBLON nouveau—50 balles, en débarquement et à vendre par E J HART & Co,

22 nov 77 et 79, rue Tchoupitoulas

VINS CATAWBA—50 caisses "Bogens" Sparkling Still Wine, à vendre par E J HART & Co,

22 nov 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

PAINS DE SUCRE, sucre écrasé et en poudre—500 colis, à vendre par E J HART & Co,

22 nov 77 et 79, rue Tchoupitoulas

BEURRE DE GOSHEN — 30 frequins beurre de choix, à vendre par JOS. H MARKS & Co.,

20 nov 76 et 78, rue des Magasins

EN débarquement du navire Johannisberg, du Havre,

20 paniers champagne Cliquot,

[illegible]

A vendre par ARNAUD & TAMBOURY,

Encoignure Royale et St-Louis

ON demande vingt nègres pour aider à couper des cannes sur une plantation près de la ville.

S'adresser à WM. G. HEWES.

Séminaire Évangélique,

[illegible]

[illegible]

Ouverture d'un nouveau magasin de nouveautés.

J. LEVOIS & Cie, ont l'honneur de prévenir les dames et le public en général qu'ils ont ouvert le [illegible]

6 nov—1m Encoignure Canal et Bourbon, Bocage Toura

VENTE JUDICIAIRE.

[illegible] vente des créanciers et les [illegible] Alfred Marre et Pierre Billaud.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle Orléans, No 7567—En vertu d'un ordre de vente émanée le 9 novembre 1855 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 1 décembre 1855, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de :

Plusieurs comptes abandonnés par l'insolvable à ses créanciers suivant bilan déposé au greffe de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

MANDEVILLE MARIGNY, shérif

22 nov—26,29,30,décl de la paroisse d'Orléans

La ville de la Nouvelle-Orléans vs J. B. Lanna

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 9,988—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 26 de novembre 1855 à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de :

DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Prytanie, du Collée, Melpomène et la Promenade Prytanie, un dessin terrain mesurant 30 pieds plus ou moins face à la rue Prytanie sur 100 pieds plus ou moins de profondeur, et l'autre terrain mesurant 30 pieds plus ou moins face à la rue Prytanie sur 84 pieds plus ou moins de profondeur.—Le tout suivant le tableau d'arpentement dudit district, déposé au bureau de l'arpenteur de la ville de la Nouvelle-Orléans. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur lesdits terrains, consistant en une maison basse en bois couverte en bardeaux, contenant quatre chambres, une cave, &c. faisant face à la rue Prytanie, et d'une maison basse en bois couverte en bardeaux, et une maison en bois couverte en bardeaux [illegible], 2 chambres, une cave, &c

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication

MANDEVILLE MARIGNY, shérif

26 oct—26,nov6,16,24 de la paroisse d'Orléans

No 6,612—C. B. White contre Mme Rapell.

COUR de la Troisième Justice de Paix—Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable R. Richardson, juge de la dite Cour, je vendrai JEUDI, 6 décembre 1855, à midi, à mon entrepôt, No 218, rue Bienville, entre les rues Basin et Franklin :

Un lot de meubles, saisi pour satisfaire le dit writ.

Conditions—comptant.

J. W. DUPLESSIS,

24 nov—29,6 Constable

AVIS JUDICIAIRES.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Attendu que Joseph Martinez de Compos a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle, à la succession vacante de feu Bernardo Garcia, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que ce peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

CHARLES E. PORTIER,

15 nov—2m10 Député Greffier

Ligne des steamships de la malle des États-Unis.

POUR NEW YORK, par la voie de la Havane.—Le magnifique vapeur GRENADA, commandé par le capitaine F. P. Griffin, partira du wharf situé en face de la place Jackson, pour New York, par la voie de la Havane, MERCREDI, 5 décembre, à 8 heures précises du matin, avec la malle et les passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No. 72, rue des Magasins.

24 nov JENNINGS, LAUGHLAND & Co, Agents.

POUR LA HAVANE.

Par la voie de la Havane, d'Aspinwall et de Panama.

LE magnifique vapeur neuf de la malle des États-Unis, GRANADA, commandé par le capitaine F. P. Griffin, partira du wharf situé en face de la place Jackson, MERCREDI, 5 décembre, à 8 heures A. M. précises, avec la malle et les passagers, se rejoint à la Havane, au steamship de la malle des États-Unis, et à Panama un steamship de la ligne du Pacifique. JOHN S. STEPHENS.

Le chemin de fer de Panama est maintenant ouvert d'un océan à l'autre, et le trajet se fait en quatre heures. Ces steamships partiront dorénavant de ce port pour la voie de la Havane, tous les 5 et 20 de chaque mois. On peut se procurer des billets en s'adressant au bureau de

ARMSTRONG, HARRIS & Co, Agents,

24 nov 43, rue Natchez, près Camp.

PAQUEBOT de la malle des États-Unis—Nouvelle-Orléans, Port Hudson, Waterloo et la Côte.—Le bateau à vapeur pour passagers, NEW LATONA, capitaine Emile Grosz, partira comme suit : pour le Bayou Sara, tous les VENDREDIS, à 8 heures au matin, pour Port Hudson, tous les LUNDIS, à 5 heures de l'après-midi. Le LATONA partira de Bayou Sara le SAMEDI, après les chars; de Port Hudson, le MARDI, à 2 heures de l'après-midi.

Un commis sera toujours sur la Levée, au pied de la rue Bienville, pour recevoir le fret. Il y a une cabine avec pension.

16mai—1an

Réduction de prix.

Passage de chambre pour New-York... $30.

DEUX FOIS PAR SEMAINE.

Ligne de la Malle des États-Unis

[illegible]

KNOXVILLE,	1200 tonneaux,	capitaine C. D. Ludlow,	
AUGUSTA,	1200	do	do Thos. Lyon,
FLORIDA,	1300	do	do M. S. Woodhull
ALABAMA,	1300	do	do G. R. Schenck

PARTIRONT DE SAVANNAH

TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS.

[illegible]

Agents : PADELFORD, FAY & Co, à Savannah.

SAML L. MITCHILL, 13, Broadway New-York

PAQUEBOT HEBDOMADAIRE POUR LES ATTAKAPAS, par mer—Le bateau à vapeur solide et bien connu A FU-SELIER, capitaine E. Mcgan, partira pour les Attakapas, Franklin, Centreville, Pattersonville, la baie de Berwick, le bayou Bœuf et tous les ports intermédiaires, à 6 heures du matin, [illegible]

[illegible] HALL, RODD & PUTNAM.

POUR LE HAVRE—Le brick français HERMINE, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira [illegible]. Pour fret, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & Co

POUR ANVERS.—Le navire américain de première classe et fin voilier JULIA HOWARD, capitaine Orbe, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance du fret, s'adresser à

23 nov BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE—Pour du départ, mercredi, 28 du courant.—La barque française PRINTEMPS, capitaine [illegible], ayant presque tout son chargement engagé, partira positivement le jour indiqué. Pour balance du fret, s'adresser à

22 nov BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE—Le navire américain de première classe et fin voilier ABBY LANGDON, Hall, prend en ce moment un chargement pour ce port. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à

19 nov BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe et fin voilier CORDELIA, capitaine Bishop, prend un chargement et partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

POUR LE HAVRE—La barque américaine et fin voilier RHODES, capitaine Booker, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance du fret de 300 balles de coton, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & Co.,

19nov Encoignure Commune et Carondelet

POUR LIVERPOOL.

Le navire américain de première classe et fin voilier NEPTUNE, capitaine Batchelder, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à

17 nov BAXTER, LOVELL & Co

POUR LE HAVRE

Le navire américain de première classe et fin voilier MARY, capitaine Murphy, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret de céréales ou de 300 balles de coton, s'adresser à

17 nov BAXTER, LOVELL & Co

POUR LE HAVRE.

Le navire américain de première classe et fin voilier F W BAILEY, capitaine Kuppman, prend un chargement et partira incessamment. Pour fret de coton ou de céréales, s'adresser à

16 nov BAXTER, LOVELL & Co.

POUR GÊNES.

Le navire américain de première classe et fin voilier SEA, capitaine Colby, ayant presque tout son chargement engagé, partira immédiatement. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à

16 nov BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE.

Le navire américain de première classe et fin voilier J WAKEFIELD, cap. Crockett, prend un chargement et partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou de céréales, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & Co,

15nov Enc. Commune et Carondelet

Pour Liverpool.

Le navire américain de première classe et fin voilier GREAT DUKE, capitaine Chas. C. Sampson, prend un chargement et partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à

15nov BAXTER, LOVELL & Co.

Pour le Havre.

Le navire américain de première classe et fin voilier CLARISSA BIRD, capitaine Bird, prend un chargement et partira incessamment. Pour fret de céréales ou de 600 balles de coton, s'adresser à

15nov BAXTER, LOVELL & CO.

POUR LE HAVRE—Paquebot régulier.—Le navire de première classe et fin voilier NUREMBERG, capitaine Mellmen, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 250 balles de coton ou de céréales, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, passage No 38, de district. 5nov

POUR BRÊME.

La barque brêmoise de première classe et fin voilier ANNA DELIUS, capitaine Heinecker, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, s'adresser au capitaine à bord. 9 n

POUR LE HAVRE.

Le navire américain de première classe et fin voilier SEA QUEEN, capitaine Grotes, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour balance du fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, s'adresser au capitaine à bord. 9 n

Pour le Havre.

Le navire paquebot de première classe, fin voilier, LOUISIANA, capitaine Sullivan, prend son chargement et partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton ou de céréales, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.,

3 nov enc. Commune et Carondelet

Pour Liverpool.

Le navire américain de première classe et fin voilier, PLYMOUTH, capitaine Hamilton, prend un chargement et partira incessamment. Pour balance du fret, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & Co.,

3 nov enc. Commune et Carondelet

Pour Brême—La barque américaine, neuve, de première classe et fin voilière, FANNY A. [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & CO.

Enc. Commune et Carondelet.

Ou à CREEVY & FARWELL,

2 nov 29, rue Natchez.

A vendre ou à fréter.

Le navire de première classe et fine voilier LEBORO, doublé et chevillé en cuivre, en parfait état, du port d'environ 4000 barils.

3 nov BAXTER, LOVELL & Co

Pour Anvers—Le navire de première classe [illegible] RICHARD MORSE, capt. Mansow, [illegible] Pour le reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

1 nov

Pour Liverpool—Le navire paquebot [illegible] de New York et Liverpool CARAVAN, [illegible]

BAXTER, LOVELL & Co.

[illegible]

Pour Liverpool—Le navire américain de première classe et fin voilier, ARKANSAS, capitaine Davis, prend son chargement et partira incessamment. Pour balance du fret, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, s'adresser à bord. 23 oct

Pour le Havre—Le navire américain de première classe et fin voilier, EMPEROR, [illegible]

BAXTER, LOVELL & Co,

ou à G A FOSDICK.

Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord.

VENTES A L'ENCAN.

Terrains dans le faubourg Tremé.

PAR H. PEYCHAUD & Co.

G. Peychaud, Encanteur.

SAMEDI, 1er décembre, il sera vendu à midi, à la Bourse St Louis rue St Louis, entre Royale et Chartres :

1o—Une portion de terre comprise dans l'îlet borné par les rues Broad (ou Grande) Orléans, Ste Anne et cyrième, divisée en vingt-six terrains d'après un plan qui sera déposé à la Bourse au moment de la vente.

2o—Deux terrains faisant face à la rue Toulouse, renfermés dans l'îlet borné par les rues St Pierre, d'Orgenois et Broad, désignés par les numéros 5 et 6.

3o—Cinq terrains faisant face à la rue St Philippe, renfermés dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Galvez et Miro et désignés par les Nos 1 à 5. Ces terrains sont situés sur le coteau des Lépreux, sont entourés en planches, les banquettes sont faites en briques et sont payées.

Conditions :—Un tiers comptant, la balance à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit en billets sans endosseurs et sans intérêt, mais portant hypothèque sur la propriété vendue.

Actes de vente devant J. Lisbony, notaire.

12 nov—

Terrains de choix pour bâtir dans le Quatrième District.

Samuel Kohn et autres contre la veuve et les héritiers de William Gormley—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 262.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J A BEARD, Encanteur

IL sera vendu à l'encan SAMEDI, 15 décembre 1855, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un décret et un ordre de l'honorable J. B. Cotton, juge de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 11 mai 1855, dans l'affaire de Samuel Kohn et autres contre la veuve et les héritiers de William Gormley, No 262, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir :

Tout l'ÎLET de terre connu et désigné sous le nom de Canal de Gormley (Gormley's Basin), compris entre les rues St André, Félicité, Hercule et Dryades, dans le Quatrième District de cette ville, autrefois Lafayette. Ledit îlet est divisé en vingt-trois terrains, comme suit :

[illegible]

Conditions : Un quart comptant; la balance à un, deux et trois ans de crédit, en billets à[illegible], portant hypothèque sur les propriétés. Lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, intérêt à 8 pour cent jusqu'au parfait paiement. Lesdits billets seront divisés en coupures telles comme que les demanderont les parties intéressées.

Les actes de vente pardevant J. O. Pointdexter, notaire public, aux frais des acquéreurs.

12 nov—12,24 nov—3,15 déc

Actions de la Banque des Citoyens.

Succession de Gustave Benial Delassat.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Troisième District Judiciaire de l'État de la Louisiane, dans et pour la paroisse Ascension, [illegible] sera vendu aux enchères publiques, mardi 27 novembre 1855, à midi, dans la Rotonde de l'hôtel St-Louis, pour le compte de ladite succession :

Quarante-quatre Actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Termes et conditions : comptant.

[illegible]

A LOUER OU A VENDRE,

UNE magnifique maison haute avec mansarde, pourvue d'eau, sur les rues Champs Élysées et Bons Enfants, ayant une très belle vue sur le fleuve et le chemin de fer. C'est une excellente position pour une épicerie ou café, &c. La propriété sera louée ou vendue à des conditions très avantageuses. S'adresser au No 160, au fond de la maison au coin des rues Baronne et Canal, à

14 nov—1m A. PEREIRA.

A LOUER

A partir du 1er décembre prochain, la maison et le magasin No 77, rue de la Vieille Levée, entre St Louis et Toulouse, occupée en ce moment par M. Rocci. La propriété est très avantageusement placée pour une épicerie ou un magasin de vêtements. Prix modéré. S'adresser à

VINCENT & Co.

17 nov 35, rue de la Douane

Maison à louer.

UNE maison à 3 étages, rue des Remparts No 5, ayant de beaux emplacements; elle peut servir à deux familles. S'adresser à Vincent Frères & Co., encoignure Royale et St Philippe.

A LOUER—La maison No 137, rue Condé, encoignure Hôpital. S'adresser à

15 oct LABORDE & [illegible] 20 Nouvelle Levée

A LOUER—A partir du 1er octobre prochain, le magasin No 23, rue Poydras, près la rue Tchoupitoulas, occupé en ce moment par MM. Rogers, Maguire & Co. S'adresser à

19 sept JUAN Y DE EGANA,

47, Bienville

A LOUER—Le premier étage du magasin situé à l'encoignure des rues Chartres et Bienville, vis-à-vis de l'établissement de Boisse. Ce local est des plus convenables pour un dépôt d'importation de marchandises.

S'adresser chez J. BOISSE, sur les lieux.

18 oct—

Magasins à louer.

Le grand magasin encoignure Canal et Vieille Levée; possession en sera donnée le 1er novembre.

Le magasin No 3, Vieille Levée; possession en sera donnée de suite.

S'adresser à LOUIS F. MAXENT.

25 oct

A LOUER,

UNE MAISON A DEUX ÉTAGES, rue Franklin No 55, entre Bienville et Conti. Six appartements, une cuisine, une chambre pour domestiques; belle cour et jardin.

S'adresser sur les lieux. 28 oct—

Contrés.

[illegible]

Cuisinières professées de Merck.

LES soussignés sont les seuls agents pour la vente de ces cuisines dans la Nouvelle Orléans. Prix, avec bouilloire en cuivre, de $75 à $90. Ces cuisines, appelées pour Forger portatives de Queen, Pompes aspirantes et refoulantes de Warner, Paratonnerre de Spratt.

Aussi—Cuisines de toutes sortes; fourneaux français, peintes. B. NAUTRE & Co,

11 juin Successeurs de S. Masperau & Co.

POMMADE CONTRE LA CALVITIE.

(Contre la chute des cheveux.)

LE succès inouï de cette pommade, fait que nous n'hésitons pas à l'annoncer aujourd'hui comme la meilleure composition employée jusqu'à ce jour pour empêcher la chute des cheveux et en faciliter la croissance. Nous citons dans notre prospectus de nombreux témoignages de personnes distinguées de cette ville, qui ont usé de notre pommade et en ont obtenu de merveilleux résultats.

Seul dépôt au coin des rues Toulouse et Bourbon.

D. PERES, pharmacien,

22 oct— (de l'université de Paris.)

Librairie Classique et Religieuse.

200, RUE ROYALE, NOUVELLE-ORLÉANS,

et 5 Faubourg Montmartre, Paris.

LA MAISON MICHON & DESPORTES offre à vendre à des prix très réduits, les articles suivants, reçus tout récemment :

300	paroissiens romains, garniture riche;			
150	do	do	do	blanche p 1re comm.
300	do	do	do	chagrin jonc;
500	do	do	do	ordinaire;
600	do	do	do	pour enfants;

3000 livres de prière, différentes dénomination;

500 Guides du Jeune Communiant;

500 do de la Jeune Communiante;

7000 volumes de la Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, pour la distribution des prix,

20,000 gravures de sainteté;

1,150 livres classiques tels que : grammaires, dictionnaires, géographies, histoires, mathématiques;

100 douzaines médailles argent;

20 do do or;

200 do chapelets or et argent;

1400 do do communs;

500 cierges façonnés pour 1re communion;

6000 statuettes religieuses, biscuits et porcelaines de différentes grandeurs;

200 boîtes mathématiques bien assorties;

40,000 grosses de plumes métalliques, 1ère qualité;

500 boîtes à grosse de crayons ardoise;

1500 douzaines crayons de bois, 1ère qualité, et un grand assortiment de règles et équerres pour architectes.

Messieurs les marchands sont priés de venir visiter notre stock, afin de s'assurer du bon marché, nos conditions sont libérales.

NOTA—Des ordres pour bouquets de fleurs naturelles, pour baptême, mariages, soirées, fêtes, &c., seront également reçus.

Aussi un bel assortiment de camélias artificiels pour parure. 8 nov—1m

LE soussigné étant parti pour le Nord et désirant renouveler une partie de son stock, offre à vendre aux meilleures conditions un magnifique assortiment des articles suivants :

Rubans satin et taffetas unis, assortis,

do do à chapeaux,

do de velours, 1 à 120,

Dentelle imitation et autres,

Bas et chaussettes de tous genres,

Gants satin et autres,

Madras assortis,

Peignes de toutes sortes,

Brosses à dents et à ongles,

do à cheveux et à habits,

do à poudre,

Boîtes et brosses,

Parfumerie, poudre de riz, boucles, bretelles, cols, tapis, chemises, boutons, galons, lacets, papier, encre bouteilles de toutes espèces, &c. par livre et Alexandre aiguilles, épingles, &c. &c. &c.

F. M. CHASSANIOL,

21 juil Encoignure Chartres et Conti

COUVERTURES ANGLAISES—4 balles couvertures blanches,

3 balles couvertures grises,

2 do do bleues.

De différentes dimensions et qualités, à vendre par

O. D. GRAHAM,

29 oct No 26, rue Gravier.

M. Paul Queyrouze ayant un intérêt chez nous à acquérir le nom de notre maison.

5 oct QUEYROUZE & LANGSDORFF

WHISKEY—100 barils, rectifié, à vendre par

JOSEPH LANDIS & Co,

14 nov 33, rue Tchoupitoulas

GRAISSE—250 barillets, graisse de choix en feuilles, à vendre par

JOSEPH LANDIS Co,

14 nov 33, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—30 tierçons jambons passés au sucre, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,

14 nov 33, rue Tchoupitoulas

LANGUES de Bœuf—50 douzaines langues passées au sucre, à vendre par

JOSEPH LANDIS & CO,

14 nov 33, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—En débarquement du steamer Ohio, venant de Cincinnati :

25 barils Whiskey Magnolia de Fils et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,

13 et 15, rue St Louis

EN magasin et en entrepôt 500 paniers huile d'olive marque de Pascal fils. A vendre par

CUBACHE FRÈRE & Co

1nov—2f Rue Royale et St Philippe

BEURRE DE GOSHEN—75 barillets beurre jaune de choix.

CAFÉ DE JAVA—1000 poches vieux café de Java.

AMIDON D'OSWEGO—Plusieurs cents de toutes les grandeurs.

RAISINS en caisses, demi-caisses et quart de caisses, 1ère qualité, à vendre à bas prix pour clôture de consignation.

POIS PERDU de choix en 160 paquets de 105 livres chaque, à vendre par J H MARKS &co

6nov—2f 76 et 78 rue des Magasins

VENTES A L'ENCAN.

Mules, chevaux, drays et harnais

Succession de John Farrell.

PAR J. EUGENE TOURNÉ.

35 rue Commune

SAMEDI 1er décembre 1855, à midi, il sera vendu à l'encoignure des rues Gravier et Baronne, par l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable H. M. Morgan, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 17 novembre 1855 pour compte de la dite succession, savoir :

9 mules,

2 chevaux,

5 drays avec harnais

Conditions—comptant. 21 nov—au 24 du 30 aule

Succession de Mathias Schweitzer—Terrains améliorés, au coin des rues Religieuses Sainte Marie, faubourg des Religieuses.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. Beard, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 24 novembre 1855, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. B. Robertson, agissant pour l'honorable T. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 16 octobre 1855, la propriété foncière ci-après décrite, vendue pour le compte de la succession de Mathias Schweitzer, savoir :

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le quatrième district, autrefois ville de Lafayette, dans l'îlet compris entre les rues Nunez, Religieuses, Ste-Marie et Levée. Ledit terrain a 33 pieds 8 pouces de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de 79 pieds 10 pouces et face à la rue Religieuses, 27 pieds sur la ligne qui le sépare du terrain No 2 et 27 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond. Les bâtisses sont une maison haute en briques, couverte en ardoises, d'autres bureaux et bâtisses dans le fond.

Conditions : le un tiers comptant; la balance à un an de crédit, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent et portant hypothèque sur la propriété.

L'acte de vente pardevant John T. Coffey, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 25oct—25,17,24

Succession de Wm. Gormley—Propriétés de valeur dans le Deuxième District.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 24 novembre 1855, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. B. Cotton, juge de la Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 24 mars 1854, et lancé dans la succession de Wm Gormley, décédé, les propriétés foncières ci-après décrites, appartenant à ladite succession, savoir :

1o Un morceau de terre, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre le chemin Milne et les rues Ursulines, Hôpital et Galvez, étant une partie des terrains primitifs, Nos 8, 9 et 10, qui faisaient face à la rue Highland (Terre Haute). Ledit morceau de terre est de forme irrégulière et a 71 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Galvez, 37 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Hôpital, 61 pieds 2 pouces 7 lignes sur le côté après le chemin Milne et 30 pieds 8 pouces 4 lignes dans la direction de la rue des Ursulines.

2o Un autre morceau de terre, dans le même District, dans l'îlet compris entre le chemin Highland et les rues Galvez et Hôpital, étant une partie des façades des terrains Nos 8, 9, 10 et 11, ayant 97 pieds 5 pouces 5 lignes de face au chemin Highland; 67 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Hôpital; 81 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Galvez et 25 pieds 6 pouces 2 lignes dans la direction de la rue des Ursulines.

3o Un autre morceau de terre, dans l'îlet compris entre le chemin Milne et les rues Hôpital, Galvez et Quartier, ayant 279 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Galvez; 285 pieds de face au chemin Milne, 35 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Hôpital; 132 pieds 7 pouces 7 lignes sur la ligne après la rue Milne et 90 pieds 11 pouces 1 ligne sur la ligne après la rue du Quartier.

4o Un autre morceau de terre dans l'îlet compris entre le chemin Highland et les rues Hôpital, Galvez et Quartier, ayant 86 pieds 7 lignes de face au chemin Highland; 66 pieds, 1 pouce, 2 lignes de face à la rue Hôpital; 109 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez et 118 pieds 5 pouces 5 lignes dans la direction de la rue du Quartier.

5o Un autre morceau de terre formant un angle aigu dans le même îlet que le dernier morceau de terre, ayant 63 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Galvez; 21 pieds 4 pouces 5 lignes sur la ligne de la direction de la rue du Quartier et 61 pieds 10 pouces sur la ligne du fond. Le tout d'après un diagramme de Louis H. Pilié, voyer de la Nouvelle Orléans, portant la date du 15 février 1854.

CONDITIONS :

Un tiers comptant; la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et portant, après l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant John G. Pointdexter, notaire public, aux frais des acquéreurs.

25oct—3,14 24nov

Succession de James et Nancy O'Sullivan.

PAR J. EUGENE TOURNÉ

JEUDI, 29 novembre 1855 à 11 heures, il sera vendu rue Dryades, entre Thalie et Melpomène, en face du marché de P. Irwin, en vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 16 novembre 1855

Tout l'ameublement compris dans ladite maison, consistant en lits, tables, chaises, sofas, sideboards en acajou, tapis, rideaux, ustensiles de cuisine, une montre, &c.

Conditions—Comptant à la livraison.

19 nov—19, 22, 29

Propriétés améliorées de valeur dans le Premier et Quatrième District.—Succession de Henry Schulmeyer.

PAR J. L. CARMAN & Co., encanteurs.

IL sera vendu à l'encan SAMEDI, 15 décembre, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 5 novembre 1855, et sous la direction de W Piper, administrateur, les propriétés ci-après décrites appartenant à ladite succession, savoir :

1o UN CERTAIN TERRAIN, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la Nlle Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Levée, Troisième et Quatrième, [illegible]

[illegible]

2o UN AUTRE TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District, dans l'îlet compris entre les rues Levée, Troisième, Quatrième et de Josephine public. Le dit terrain a 34 pieds 5 pouces de face à la rue [illegible]

3o UN AUTRE TERRAIN, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et dans le même îlet. Le dit terrain a 25 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Levée, sur 100 pieds [illegible] de profondeur et de face à la rue Troisième [illegible]

4o UN AUTRE TERRAIN, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Erato, Thalie, Liberté et Bosman. Le dit terrain a 32 pieds de face à la rue Bosman, sur 85 pieds 8 pouces de profondeur, entre des lignes parallèles, et faisant face à la rue Erato [illegible]

5o UN AUTRE TERRAIN, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même îlet et ayant 34 pieds 6 pouces de face à la rue Erato sur une profondeur de 22 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, et 34 pieds 6 pouces sur la ligne du fond.

Le tout d'après le plan dressé par H Hedin, voyer, exposé au moment de l'encan.

Termes et conditions :—Un tiers comptant; la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés et intérêt à raison de 8 pour cent, comme clause privilégiée [illegible]

[illegible]

Les actes de vente pardevant A Abat, notaire, aux frais des acquéreurs. Snov—9,24,déc15

Vente pour cause de départ.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

IL sera vendu samedi, 1er décembre 1855, à midi, à la Bourse de la Cité, rue Saint-Louis, et sans réserve, les Biens Propriétés suivants :

1. Une jolie résidence de campagne, appartenant à M. Labatut, située sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ trois milles au-dessous de la ville, dans la paroisse Plaquemines, [illegible] Ledit morceau de terre a deux (2) arpents, plus ou moins, de face au fleuve, sur quarante (40) arpents de profondeur. Les bâtisses qui s'y trouvent sont : une maison de maître, cuisine, écurie, cabanes à nègres, etc., etc. Également : un nombre considérable d'orangers et autres arbres et plantes de valeur. Cette propriété n'étant qu'à une petite distance du dépôt du grand chemin de fer de la Nouvelle Orléans, des Opelous as et de l'Ouest, la personne qui l'achètera fera un placement avantageux.

2. Une plantation de valeur ou briqueterie, appartenant autrefois au général J. L. Lewis, située sur la rivière Tchefuncta, dans la paroisse Saint-Tammany, à quelques milles au-dessous de la ville de Covington.

La plantation a trois cent quatre-vingt-six arpents. Les améliorations sont : une machine à vapeur puissante pour presser les briques, trois fours, trois pétrins et les hangards nécessaires : deux maisons, un magasin, un hôpital, un moulin à gru, dix (10) cabanes à nègres, deux (2) écuries, un grand hangar pour le fourrage, cuisine, poulailler et pigeonnier. Également : un wagon, trois charrettes, quinze brouettes, deux mulets et quelques paires de bœufs.—Les esclaves suivants seront vendus avec la plantation, savoir :

1	César, nègre âgé d'environ	40 ans		
2	Belle, sa femme	do	30 do	
3	Sophie	do	12 do	enfants de Belle.
4	Philippe	do	10 do	
5	Jack	do	10 do	
6	Bill	do	9 do	
7	Dealy	do	8 do	
8	London	do	45 do	
9	Sue, sa femme	do	40 do	
10	Nelly	do	20 do	
11	Frances	do	17 do	enfants de Sue.
12	Amos	do	15 do	
13	Lucy	do	13 do	
14	Peggy	do	8 do	
15	Mago	do	4 do	
16	Loth	do	40 do	
17	Daphné	do	38 do	
18	George	do	18 do	enfants de Daphné
19	Gilbert	do	14 do	
20	Sam	do	5 do	
21	Un enfant	do	20 mois	
22	April	do	42 ans	
23	Anna	do	40 do	
24	Isaac	do	21 do	enfants d'Anna.
25	Clara	do	12 do	
26	Sarah	do	10 do	
27	Rose	do	9 do	
28	Caroline	do	20 do	
29	Eve	do	10 do	enf. de Caroline
30	Nancy	do	26 do	
31	Aglaé	do	7 do	enfants de Nancy.
32	William	do	5 do	
33	Philo	do	4 do	
34	Mary	do	75 do	
35	Rinah	do	70 do	
36	Anna	do	62 do	
37	Patrick	do	53 do	
38	Milla	do	46 do	
39	York	do	51 do	
40	Moses	do	46 do	
41	Maurice	do	44 do	
42	Scott	do	28 do	
43	Primus	do	33 do	
44	Toby	do	31 do	
45	Hippolyte	do	24 do	
46	Baille	do	27 do	
47	George	do	23 do	
48	Tarlemar	do	27 do	

3o Ensemble : Deux cent soixante dix (270) actions de la Banque des Citoyens, de cent ($100) piastres chacune.

Termes et conditions :

Le Pour la résidence de campagne, un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance.

2o Pour la plantation ou briqueterie, les conditions sont comme suit : le l'acquéreur assumera le paiement d'un billet d'actions (stock note) de $6,640 échéant le 1er octobre dernier (1855) et rencouvelée [illegible] conformément à la charte de la Banque des Citoyens.—2o L'acquéreur assumera également le paiement de deux contributions à la Banque des Citoyens, de $6600 chacune, échéant : la première le 1er mai 1856 et la seconde le 1er mai 1857.—3o L'acquéreur assumera également le paiement de cinq billets de $1328 chacun échéant comme suit : le premier, le 4 mars 1856, le deuxième, le 4 mars 1857, le troisième, le 4 mars 1858, le quatrième, le 4 mars 1859 et le cinquième, le 4 mars 1860. Les dits billets portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir de leur mars 1855 et portant hypothèque.

Pour la balance, la moitié comptant et le reste à un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant intérêt à raison de huit pour cent après l'échéance.

Les personnes qui désirent acheter de l'amiable sont priées de s'adresser à M. Jules Lavergne, No 96, rue Conti. 15nov—12,19,24 30 30

M. E. Domec,

Magnétiseur très connu,

A L'HONNEUR d'annoncer aux personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance jusqu'à ce jour et au public en général, qu'il est de retour de France, [illegible]

[illegible]

E. DOMEC.

VENTES A L'ENCAN

Jouets ! Jouets !

PAR M. BARNETT Jnr & FRERE.

AUJOURD'HUI, 24 novembre à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, au coin des rues Chartres et St Louis,

30 caisses jouets assortis de 12 et de 24 douzaines,

6 do do légèrement avariés.

Immédiatement après, 150 lots de marchandises sèches à la convenance des acheteurs.

A 1 heure, au même endroit :—Deux voitures.

24 nov.

PAR VINCENT & CO.

IL sera vendu aujourd'hui, à la Bourse St Louis, à midi, sans réserve, au plus haut enchérisseur.

Le nègre créole DAVID, âgé de 22 ans, cuisinier et domestique. Il s'est absenté une fois de chez son maître.

Conditions—comptant sur les lieux.

L'acte de vente pardevant A. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 24nov

Meubles—Vente sans réserve.

PAR J. EUGENE TOURNÉ.

AUJOURD'HUI, samedi 24 du courant, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, au dernier et plus haut enchérisseur, au coin des rues Iberville et Bourbon.

Bois de lit en acajou et noyer noir, armoires, buffets, sofas, bureaux, chaises, tables, tapis, rideaux, couvertures, &c.

Conditions—comptant sur livraison. 24nov

Cigares allemands, prunes sèches, vin rouge, huile bon Cognac &c.

PAR BERNARD TURPIN.

AUJOURD'HUI, 24 novembre 1855 à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan au magasin No 47 rue des Magasins.

12 mille cigares allemands, 2 tierçons prunes sèches, 50 caisses vin rouge et blanc, 30 caisses huile Cognac qualité supérieure, 10 fromages Gruyère en feuilles de plomb, 10 sacs amandes, [illegible] caisses et paniers huile d'olive, 15 sacs poivre, 10 caisses et boîtes thé noir et vert, 5 barils brandy, &c. &c. 24nov

Marchandises sèches étrangères et du pays.

PAR VINCENT & Co.

No 25, rue de la Douane.

IL sera vendu samedi 24 du courant, à 10 heures :

15 balles flanelle, écarlate, blanche et jaune,

10 caisses denims bleus assortis,

12 do indiennes de fantaisie,

21 balles coton écru épais pour draps,

5 caisses jeans du Kentucky,

5 do mousselines de laine, riche et alpacca à dessins,

10 do satinets

ÉGALEMENT :

27 pièces gros de Rhin noir.

ÉGALEMENT :

1000 pièces rubans riches, modes de Paris.

ÉGALEMENT :

150 lots de marchandises sèches de saison et im portées récemment. 23 nov

Voiture "Brichta" fashionable, une paire de chevaux, jument de selle pour dame, wagon léger, harnais, &c., &c.—Vente pour cause de départ.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 29 novembre, à midi, en face des écuries de M. John Egerton, rue du Bassin, entre les rues Bienville et Conti,—pour cause de départ.

Une élégante voiture Brichta, faite sur commande, et presque neuve;

Un double jeu de harnais, pour aller avec la voiture.

Un élégant wagon léger, pour harnais simples ou doubles.

Un jeu de harnais doubles, légers;

Un jeu de harnais simples, légers;

Une paire de beaux chevaux bai, accoutumés aux harnais simples ou doubles.

Une jument de selle, grise, trottant bien et parfaitement dressée,

Deux selles anglaises : une selle de dame

Également : un cheval de selle, canadien, bai clair.

Conditions de la vente : comptant. 23 nov

626,700 cigares de la Havane, de première qualité.

PAR MORPHY & NEVIUR.

IL sera vendu à l'encan, vendredi 7 décembre 1855, à 10 heures du matin, au magasin des importateurs, MM Laborde & Xapes No 34 rue de la Vieille Levée, au premier, en face du Natchez Alley

626,700 Cigares de la Havane de première qualité, garantis par les importateurs en bon état et de marques véritables. Ces cigares leur ont été consignés pour qu'ils les vendissent, et comprennent un assortiment varié des meilleures marques et qualités—comme on le verra en se référant aux catalogues qui seront prêts deux jours avant la vente.

Conditions :—Au dessous de $100, comptant, au dessus de $100, de un à sept mois de crédit, d'après les catalogues. 24 nov

Succession de John G. Hardill,

PAR GARDNER SMITH, Encanteur

Bureau No 7, Commercial Place,

IL sera vendu à l'encan, en bloc, jeudi, 20 novembre, à 4 heures, sur les lieux, No 79, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 13 novembre 1855—

Le tiers d'intérêt du défunt dans la maison de Jno G. Hardill &co., comprenant en partie : chaux, ciment, briques, plâtre de Paris, goudron, résine, poteries, huile de palme et matériaux de construction généralement. Également : les dettes, comptes, etc., de la société, d'après l'inventaire enregistré qui sera exposé lors de la vente.

Conditions :—Un tiers comptant; la balance en paiements égaux, à six et douze mois en billets des acheteurs endossés à la satisfaction de l'encanteur et portant intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'au paiement [illegible]

17nov—17,24 28 30

Succession de J. P. Mohel.

PAR M. BARNETT Jr. & FRERE.

M. BARNETT Jr., encanteur,

IL sera vendu mardi 27 novembre 1855 à midi à la Bourse de la Cité rue St Louis entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Sixième District Judiciaire de la paroisse de Bâton Rouge, Louisiane, les esclaves appartenant à la succession de feu J. P. Mohel, domiciliés dans la paroisse de Bâton Rouge, savoir :

PAULINE, négresse, âgée de trente-six ans et ses deux enfants. Françoise, âgée de huit ans, et Adrei, âgé de six ans.

Conditions—comptant.

L'acte de vente pardevant Alphonse Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

24 oct—4 fin 30 j

Vente sans réserve, pour cause de départ—Terrains de valeur au coin des rues Conti, Remparts et Tremé—Un terrain élevé, entouré, sur le coteau, en face du Parc.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 8 décembre, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve, parce que le propriétaire quitte le pays :

1o—Deux terrains avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Deuxième District, autrefois Première Municipalité de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Conti, St Louis et Basin. Le terrain No 1 forme l'encoignure [illegible]

[illegible]

2o—Vingt quatre terrains, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Murat, St Anne et la Canardière, la Metairie et fort face immédiatement au Nouveau Parc. Le terrain est élevé, bien entouré, et bien situé immédiatement, ou près du Parc et le Bayou St Jean et la rue Bonneville et une très grande valeur pour des résidences ou des jardins potagers.

Conditions—Un quart comptant; la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement intérêt à raison de 5 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Robert Larson, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24nov—

AVIS AUX AMATEURS.

LES soussignés offrent à leurs amis et au public en général un [illegible] de conserves de choix qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, comme suit :

Aloses en terrines à l'huile et beurre				
Lamproies	do	do	do	do
Filets de Saules	do	do	do	do
Congres	do	do	do	do
Anguilles à l'huile et à la tartare	do	do		
Maquereaux à l'huile	do	do	do	
Turbot	do	do	do	do
Saumon	do	do	do	do

GIBIERS.

Perdrix entières truffées, en boîtes et ½ boîtes;				
Bécasses	do	do	do	do
Pluviers	do	do	do	do
Cailles	do	do	do	do
Murriers	do	do	do	do
Ortolans	do	do	do	do
Grives	do	do	do	do
Becassines	do	do	do	do

Cuisses et ailes d'oie,

do do de canard;

do do de volailles;

Saucisses truffées, en boîtes et ½ boîtes;

saucissons truffés; Cervelas do;

pâtés de lièvre; à vendre par

FAURES & NORMAN,

9 fev 34 et 36, rue Royale.

Graines, Graines, récolte de 1855.

REÇU par le steamer Black Warrior,

Ognons rouges,	Ognons jaunes,
Ognons blancs,	Choux assortis,
Poireaux,	Navets,
Carottes,	Betteraves, etc.

A vendre par D. MAUPAY,

25 oct rue Gravier No 61.

A LIVRER par le navire Lemuel Dyer, attendu de Bordeaux :

30 quarts eau-de-vie La Rochelle, Boyer,

100 barriques vin rouge,

50 caisses vin rouge,

100 vin blanc,

40 caisses sardines,

A vendre par C. CAVAROC & Co.

16 nov No 144, rue Royale

EN magasin et à vendre par les soussignés—

300 caisses vin rouge bon ordinaire.

100 do vin blanc Haut Sauterne;

100 do vin Muscat;

100 do vermouth.

100 do vin rouge Château Bélair;

100 do [illegible]

16nov LANATA FRÈRES, rue Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés—

300 paniers huile d'olive Plagniol 24 onces;

300 do do Bertaglini [illegible]

300 do de Plagniol en 1/2 bout.

LANATA FRÈRES, rue Jefferson

VIN blanc—150 barils vin blanc Haut Sauterne,

50 do do Marque de Sur Saluces

60 barriques

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co.

16 nov 144, rue Royale

EN débarquement du navire Johannisberg, venant du Havre :

25 paniers champagne supérieur, en grandes et demi-bouteilles, à vendre par C. CAVAROC & Co.

144, rue Royale

HUILE Plagniol et Ma. Sue—A livrer par le navire Agamemnon, de Marseille;

750 paniers huile J. Plagniol, en grandes et demi bouteilles;

400 do do Ma Sue do do

C CAVAROC & Co.

16 nov 144, rue Royale

A LIVRER par le navire Minnesota, attendu de Bordeaux : 120 barriques vin rouge,

[illegible] caisses vin rouge,

25 demi barriques vin blanc,

A vendre par C CAVAROC & Co

16 nov 144, rue Royale

A LIVRER par le navire Orondelle, attendu de Bordeaux :

30 barriques vin rouge,

20 quarts cognac, Cocq Père & Fils 1839 et 1848,

12 do Achille Petit 1819 et 1848,

10 do eau-de-vie Boyer La Rochelle,

A vendre par C CAVAROC & Co

16 nov 144, rue Royale

HUILE D'OLIVES—en débarquement du navire Virginia Ann, de Marseille :

150 caisses huile d'olives James Plagniol, 24 onces,

150 paniers de do de [illegible]

120 caisses vermouth L. Noilly;

100 do de savon cuit Arnavon, à vendre par

F. D. SEGOND & COUTIN,

30 août 13 rue Bienville

HOUBLON—5 balles houblon nouveau et de 1re qualité, en débarquement et à vendre par

H M BARLOW & Co,

14 nov 18, rue du Canal

POMMES DE TERRE — 750 sacs Mechanicks, de Louisville, en débarquement du bateau à vapeur Empress.

Pommes de terre—350 sacs Mechanicks, de Louisville, en débarquement du Fanny Bullitt.

Ognons—220 barils ognons de Boston, pelure argentée, en débarquement du navire Julia Howard.

Fèves—100 sacs fèves nouvelles, blanches, en magasin.

Pêches sèches pelées—Un sac, pour familles.

Pommes sèches—100 barils pommes nouvelles, en magasin.

Pêches sèches—100 barils pêches nouvelles, en magasin.

Patates douces—50 sacs, en magasin

Pommes vertes—50 barils, en état d'être expédiées.

Fèves—50 barils fèves rouges de Gallipolis, en état d'être expédiées.

Fèves—300 barils fèves blanches, nouvelles, en magasin.

Pommes de terre—300 sacs pommes de terre de Galena, en magasin.

Ail—300 cordons ail d'Espagne, en état d'être expédiés.

Pommes de terre—200 sacs pommes de terre de Galena, Mechanicks, en magasin.

Pommes de terre — 150 barils pommes de terre blanches de Baltimore, en magasin.

Ognons—300 ognons rouges de St-Louis, en magasin.

[illegible] DONNELLY, MESINA & co,

48, rue des Magasins

[illegible]

20 oct [illegible] Poydras